



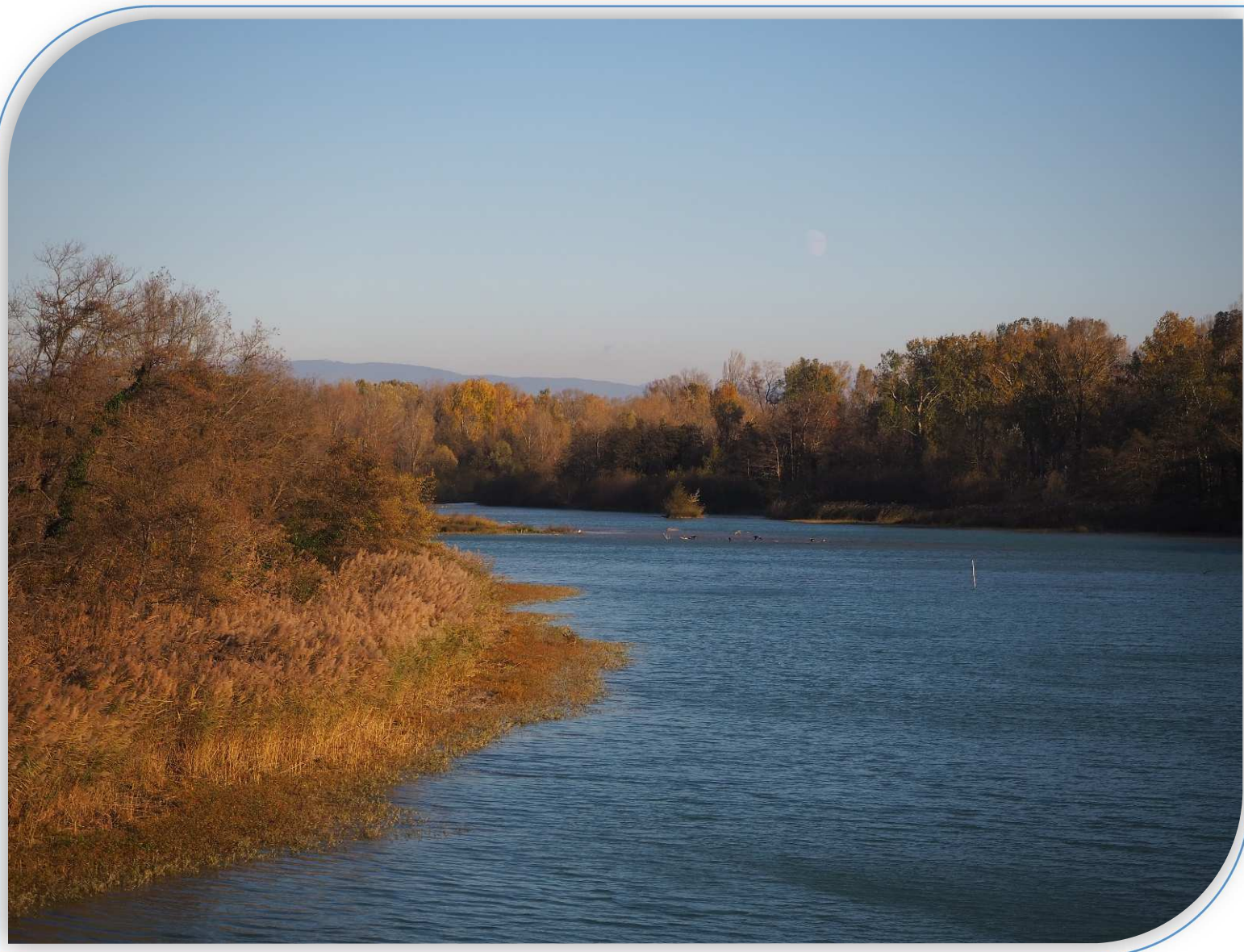
RAPPORT D'ACTIVITE ANNEE 2023



Site Natura 2000 FR 821 2010
«Printegarde»

Rédaction
Amanda COCQUELET

Mairie Le Pouzin, 3 avenue Marcel Nicolas 07250 Le Pouzin - 04.75.63.81.48



SOMMAIRE

TABLE DES MATIERES

A. PRÉAMBULE	4
A.1. RAPPEL DU CONTEXTE	4
A.2. STRUCTURE ANIMATRICE : MAIRIE DE LE POUZIN	5
A.3. SITE NATURA 2000 FR 821 2010 « PRINTEGARDE	6
A.4. ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE RECENSEES SUR « PRINTEGARDE »	6
A.5. LOCALISATION DU SITE NATURA 2000	9
A.6. LES ENJEUX IDENTIFIES	10
B. BILAN D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2023	11
B.1. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS NON CONTRACTUELLES (TRAVAUX-INTERVENTIONS EVENTUELS HORS CONTRATS)	11
<i>B.1.1. Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisation ou participation à des réunions</i>	<i>11</i>
<i>B.1.2. Participation - promotion de mesures administratives et réglementaires</i>	<i>11</i>
<i>B.1.3. Participation - promotion de mesures foncières</i>	<i>11</i>
<i>B.1.4. Préparation - contribution à la rédaction de cahiers de charges, de formations</i>	<i>11</i>
<i>B.1.5. Travaux - Expérimentations éventuels hors contrat</i>	<i>11</i>
B.2. ASSISTANCE EVALUATION DES INCIDENCES, VEILLE ECOLOGIQUE	12
<i>B.2.1. Information, porter à connaissance - Conseils porteurs de projet</i>	<i>12</i>
<i>B.2.2. Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations</i>	<i>13</i>
<i>B.2.3. Veille locale et alerte</i>	<i>13</i>
B.3. AMELIORATION DES CONNAISSANCES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES (ETUDES ET MISE A JOUR DES DONNEES DU SITE)	13
<i>B.3.1. Amélioration - compléments de connaissance sur le site</i>	<i>13</i>
<i>B.3.2. Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)</i>	<i>14</i>
<i>B.3.3. Évaluation (suivi de populations d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)</i>	<i>14</i>
COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET INFORMATION (BULLETINS D'INFO, ARTICLES DE PRESSE, REUNIONS PUBLIQUES, SORTIES, SITE INTERNET ...)	22
<i>B.3.4. Actions de sensibilisation</i>	<i>22</i>
<i>B.3.5. Gestion de la fréquentation sur le site</i>	<i>26</i>
B.4. ARTICULATION DE N2000 AVEC LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES (PLANS - PROGRAMMES, DOCUMENTS D'AMENAGEMENT, ENS, SAGE, ETC.)	26
<i>B.4.1. Rencontre des acteurs</i>	<i>26</i>
<i>B.4.2. Participation à des réseaux et programmes d'action en faveur de l'environnement</i>	<i>27</i>
<i>B.4.1. Marathon de la Biodiversité, Communauté de Communes du Val de Drôme</i>	<i>27</i>
B.5. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE, GOUVERNANCE DU SITE	30
<i>B.5.1. Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus</i>	<i>30</i>
<i>B.5.2. Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics</i>	<i>30</i>
<i>B.5.3. Recherche d'autres financements</i>	<i>30</i>
B.6. MISES A JOUR DU DOCOB	31
B.7. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB - BILANS D'ACTIVITE	31
<i>B.7.1. Rapport d'activité annuel</i>	<i>31</i>
<i>B.7.2. Renseignement de SIN2 (logiciel de suivi des Docobs)</i>	<i>31</i>
B.8. DIVERS - AUTRES FRAIS	31
<i>B.8.1. Participation aux journées du réseau N2000</i>	<i>31</i>

<i>B.8.2. Formations</i>	32
<i>B.8.3. Autres</i>	33
C. SYNTHÈSE BILAN DES ACTIONS 2023	34
C.1. TEMPS TRAVAILLÉS SUR L'ANIMATION DES DEUX SITES NATURA 2000 EN 2023	34
C.2. POURCENTAGE DU TEMPS DE TRAVAIL PAR ACTION SUR L'ANIMATION DES DEUX SITES NATURA 2000 EN 2023	38
D. ANNEXES	40

A. PRÉAMBULE

A.1. Rappel du contexte

Dates	Etapes
14 mars 1975	Première mise en réserve de chasse et de faune sauvage de Printegarde
24 septembre 1998	1 ^{ère} proposition du site par la Préfecture de l'Ardèche au Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
22 juin 2001	Arrêté préfectoral portant approbation de la réserve de chasse et de faune sauvage de Printegarde
4 septembre 2001	Proposition de site Natura 2000 par la préfecture de l'Ardèche au Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
1er octobre 2001	Premier comité de pilotage local
Janvier 2002	Consultation des communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) pour la proposition de site Natura 2000
30 avril 2002	Retransmission au Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement de la proposition de site Natura 2000 pour la ZPS de Printegarde par la préfecture de l'Ardèche
22 octobre 2002	Réunion du groupe de travail
20 novembre 2002	Réunion du groupe de travail
1er avril 2003	Deuxième réunion du comité de pilotage local
20 avril 2004	Troisième réunion du comité de pilotage local au cours duquel le document d'objectifs a été validé
6 janvier 2005	Arrêté ministériel portant désignation du site Natura 2000 Printegarde (Zone de Protection Spéciale)
1er juillet 2005	Première réunion du comité de suivi du document d'objectifs
23 novembre 2006	Deuxième réunion du comité de suivi du document d'objectifs
20 février 2008	Désengagement de l'ONCFS dans la gestion de Printegarde (réserve de chasse et de faune sauvage et ZPS)
29 septembre 2008	Réunion d'information des élus concernant le site Natura 2000 ZPS Printegarde
15 décembre 2009	La commune de Le Pouzin est élue structure animatrice, le président du comité de pilotage est le Maire de Le Pouzin, Monsieur Alain MARTIN
15 novembre 2010	Création d'un poste de chargé de mission Natura 2000 en Mairie de Le Pouzin
30 juin 2013	Renouvellement de l'arrêté inter-préfectoral de réserve de chasse et de faune sauvage
21 février 2014	Comité de pilotage local
15 juin 2015	Comité de pilotage local
19 novembre 2015	La commune de Le Pouzin est ré-élue structure animatrice, le président du comité de pilotage reste le Maire de Le Pouzin, Monsieur Alain MARTIN
Fin 2015	Changement de chargé de mission : Marig GROUAZEL est remplacée par Jean-Baptiste BUTIN

Novembre 2016	Changement d'animateur : Manon EUDES est embauchée et remplace Jean-Baptiste Butin appelé sur d'autres missions à partir d'août 2016
14 février 2017	Comité de Pilotage local
28 septembre 2018	Comité de Pilotage local – La commune du Pouzin est réélue structure animatrice pour 3 ans – M. Martin est réélu en tant que Président du COFIL
Janvier 2019	Changement de chargé de mission : Amanda COCQUELET est embauchée pour animer les sites ZPS12 et D4 aux côtés de Manon EUDES (site ZPS12 et B25)
Octobre 2019	Comité de Pilotage local (organisé à Saulce-sur-Rhône)
Juin 2020	Arrivée d'une nouvelle chargée de missions Natura 2000 Sophie Coste-Durieux pour remplacer Manon Eudes sur l'animation de B25. Amanda Cocquelet prend en charge complètement l'animation des sites ZPS12 et D4.
Mars 2021	Comité de pilotage local (organisé à Le Pouzin) La Mairie de Le Pouzin est réélue structure animatrice du site Christophe Vignal, Maire de Le Pouzin est élu Président par les membres du COFIL
Octobre 2022	Comité de pilotage (organisé à Livron-sur-Drôme)

A.2. Structure animatrice : Mairie de Le Pouzin

La Mairie de Le Pouzin porte l'animation de sites Natura 2000 depuis 2009. Actuellement elle est la structure animatrice de trois sites Natura 2000 ZPS12-FR8212010 « Printegarde », B25-FR 8201669 « Rompon-Ouvèze-Payre » et D4 FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval ».

En 2020, Monsieur Alain Martin maire de Le Pouzin depuis 1989 et Président du comité de pilotage (COFIL) du site de Printegarde depuis 10 ans a achevé son mandat pour laisser la place à Monsieur Christophe Vignal. Ce dernier a été élu Président du COFIL site « Printegarde » en 2021.

Le DOCOB en cours a été validé en 2004 et est actuellement révision.

Les coordonnées de l'animatrices du site Natura 2000 :

Amanda COCQUELET
a.cocquelet@lepouzin.fr
06.33.82.81.32
Mairie de Le Pouzin
3 avenue Marcel Nicolas 07250 Le Pouzin
04.75.63.81.48

A.3. Site Natura 2000 FR 821 2010 « Printegarde »

Nom	Zone de Protection Spéciale ZPS12 « Printegarde » FR 821 2010
Directive Européenne	« Oiseaux »
Superficie	677 ha (16,6 km sur le Rhône, 1,5 km sur la Drôme)
Région	Auvergne-Rhône-Alpes
Départements	Ardèche (44%) et Drôme (56%)
Communes	Ardèche : La Voulte-sur-Rhône, Le Pouzin, Rompon Drôme : Livron-sur-Drôme, Loriol-sur-Drôme, Saulce-sur-Rhône
Domaine biogéographique	Méditerranéen
Structure animatrice	Commune de Le Pouzin
Autre statut du site	Réserve de chasse et de faune sauvage

A.4. Espèces d'intérêt communautaire recensées sur « Printegarde »

La réserve de chasse et de faune sauvage de Printegarde est un site remarquable pour la conservation des oiseaux sauvages, qu'il s'agisse d'espèces reproductrices, hivernantes ou en migration. Sa valeur est liée à la diversité de ses habitats qu'il faut à tout prix conserver ou restaurer. Des moyens doivent être mis en oeuvre dans le cadre de l'application du plan de gestion de cette réserve.

Son classement en ZPS (Zone de protection spéciale) est un atout supplémentaire pour la conservation de ces oiseaux et de leurs habitats.

Tableau 1 : Espèces d'oiseaux de la Directive « Oiseaux » 2009/147/CE recensées sur le site « Printegarde »

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code Natura 2000	Type	Nombre Min.	Nombre Max.
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	A026	c w		
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	A246	c		
Avocette élégante	<i>Recurvirostra avosetta</i>	A132	c w		
Balibuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	A094	c		
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	A023	c w		
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	A072	c r		
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	A379	c r		
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	A081	c w		
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	A082	c w		
Butor blongios, Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	A022	r	2	6
Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>	A021	w		
Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>	A051	w	20	50
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	A053	p r w	370	680
Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>	A050	w	4	20
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>	A056	c		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code Natura 2000	Type	Nombre Min.	Nombre Max.
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	A168	w		
Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>	A166	c		
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	A031	c		
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	A030	c		
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	A080	c r		
Combattant varié	<i>Philomachus pugnax</i>	A151	c		
Crabier chevelu	<i>Ardeola ralloides</i>	A024	c		
Cygne chanteur	<i>Cygnus cygnus</i>	A038	c		
Cygne de Bewick	<i>Cygnus columbianus</i>	A037	c		
Echasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>	A131	c		
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	A224	r		
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	A302	c		
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	A125	p r w	110	234
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	A059	w	130	200
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	A061	w	130	210
Fuligule nyroca	<i>Aythya nyroca</i>	A060	w		
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	A123	w		
Goéland leucophée	<i>Larus michahellis</i>	A604	w		
Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	A272	c		
Grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	A017	w		
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	A215	c w		
Grande aigrette	<i>Ardea alba</i>	A027	c w		
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	A004	r w	6	34
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	A005	p r w	20	110
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	A127	c		
Guifette moustac	<i>Chlidonias hybrida</i>	A196	c		
Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>	A197	c		
Harle piette	<i>Mergellus albellus</i>	A068	w		
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	A028	p r w	28	40
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	A029	c		
Ibis falcinelle	<i>Plegadis falcinellus</i>	A032	w		
Lusciniole à moustaches	<i>Acrocephalus melanopogon</i>	A293	c w		
Marouette ponctuée	<i>Porzana porzana</i>	A119	c		
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	A229	p r	2	4

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code Natura 2000	Type	Nombre Min.	Nombre Max.
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	A073	cr		
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	A074	c r		
Mouette pygmée	<i>Larus minutus</i>	A177	c		
Mouette rieuse	<i>Larus ridibundus</i>	A179	w		
Nette rousse	<i>Netta rufina</i>	A058	w	1	2
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	A338	r		
Plongeon catmarin	<i>Gavia stellata</i>	A001	w		
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	A140	w		
Sarcelle d'été	<i>Anas querquedula</i>	A055	c		
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	A052	w	60	78
Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>	A034	c		
Sterne caspienne	<i>Sterna caspia</i>	A190	c		
Sterne naine	<i>Sterna albifrons</i>	A195	c		
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	A193	c r		
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	A048	w		

Type : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).

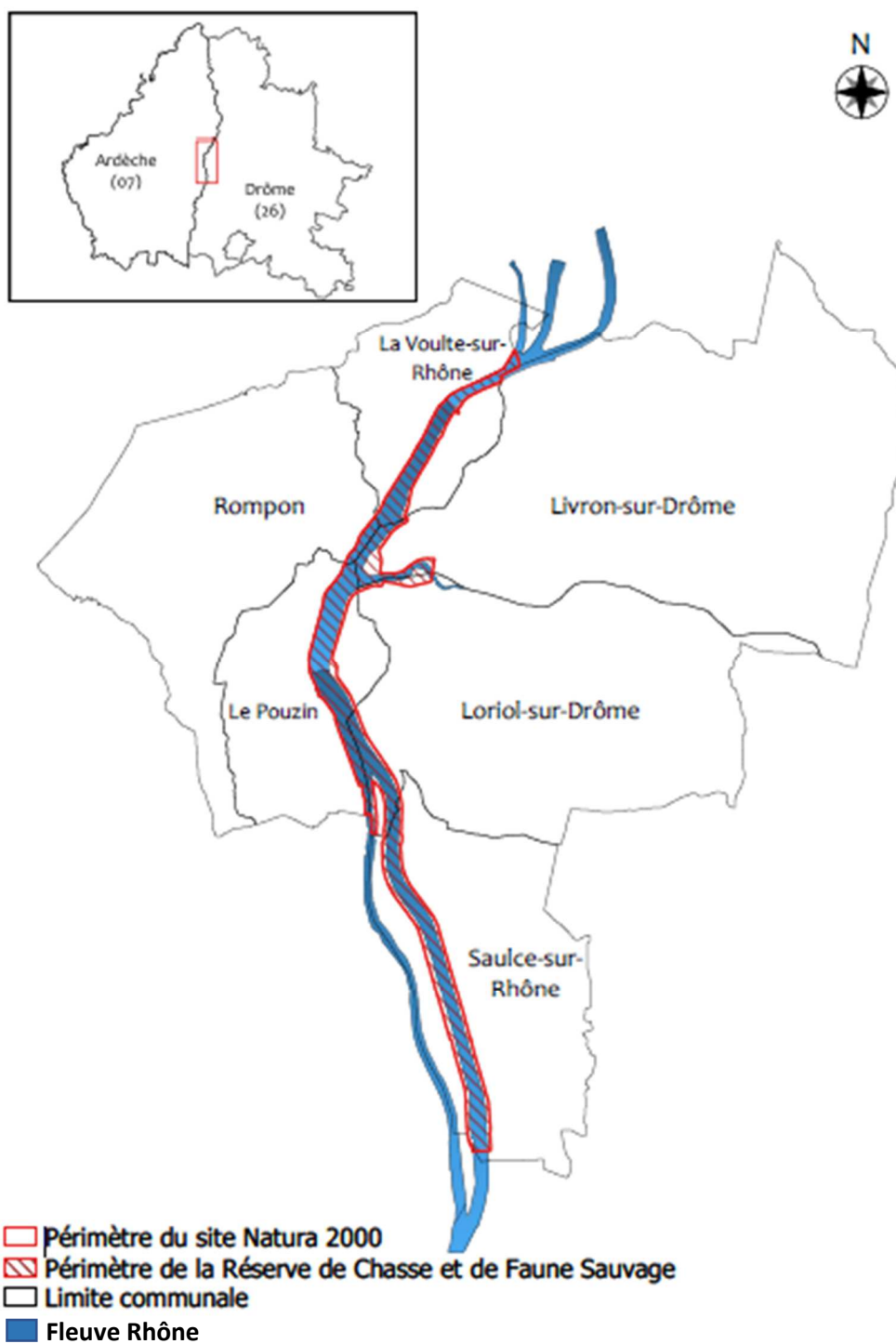
Tableau 2 : Espèces d'oiseaux non mentionnées dans les annexes de la Directive « Oiseaux » 2009/147/CE et recensées sur le site de « Printegarde »

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Type
Bouscarle de cetti	<i>Cettia cetti</i>	r
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	r
Rousserolle turdoïde	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	r

Type : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).

Source : FSD (mise à jour 01-08-2017)

A.5. Localisation du site Natura 2000



A.6. Les enjeux identifiés

Entre Valence et Montélimar se situe la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage (RCFS) de Printegarde, créée dans le but d'offrir aux oiseaux d'eau migrateurs et hivernants une escale exempte de perturbation, hormis le fonctionnement de l'aménagement hydro-électrique de Baix-Logis Neuf (géré par la Compagnie Nationale du Rhône). La Zone de Protection Spéciale de Printegarde se superpose à cette Réserve de Chasse et de Faune Sauvage. Deux entités peuvent être distinguées : le Rhône et la Drôme aval. La juxtaposition de plusieurs habitats, roselières fluviales à phragmite, herbiers à potamots, ripisylve, marais, surfaces d'eau libre, contre-canaux rendent la réserve attractive pour de nombreuses espèces, qu'il s'agisse d'oiseaux, de libellules, de mammifères, de poissons... La ZPS de Printegarde est une portion du vaste corridor aquatique que représente le Rhône. C'est un site remarquable pour la conservation des oiseaux, qu'il s'agisse d'espèces reproductrices, hivernantes ou en migration. Sa valeur est liée à la diversité de ses habitats. Le FSD a été mis à jour en décembre 2017.

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	90%
N07 : Marais (végétation de ceinture), Bas-marais, Tourbière	10%

B. BILAN D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2023

B.1. Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux-interventions éventuels hors contrats)

B.1.1. Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisation ou participation à des réunions

Diagnostic de la passe à poissons du seuil de Livron

L'animatrice a participé à la réunion de restitution de l'étude du diagnostic de la passe à poissons au seuil de Livron commandée par la CNR. Cette étude s'inscrit dans le constat d'un dysfonctionnement ponctuel de la passe à poissons. L'objectif était d'identifier et de hiérarchiser les problématiques sur l'ouvrage afin d'établir des propositions d'amélioration de l'efficacité de la PAP en termes de fonctionnalité et de gestion.



Lit artificiel de la passe à poissons du seuil de Livron (Amanda COCQUELET 16/03/2023)

Mise à part la fonctionnalité hydraulique et la gestion de

l'aménagement, plusieurs actions visent à favoriser l'attractivité piscicole : remplacement des plots de la rampe d'accès, la prise en compte du décrochage de la sortie de la rampe d'accès avec le lit de la Drôme et un suivi piscicole par vidéo-comptage. Sur cette dernière action, le CNR a déclaré qu'elle n'assurera pas la maîtrise d'ouvrage. Elle pourra toutefois apporter un soutien financier au travers du plan 5 Rhône. Reste à définir au niveau du territoire quelle structure ou quel collectif de structures porterait ce projet. A noter que les coûts estimés pour l'aménagement d'un vidéo comptage s'élèvent à 130 000€ (hors étude préalable) avec un coût estimé de 35 000€ pour assurer le suivi annuel.

B.1.2. Participation - promotion de mesures administratives et réglementaires

B.1.3. Participation - promotion de mesures foncières

B.1.4. Préparation - contribution à la rédaction de cahiers de charges, de formations

B.1.5. Travaux - Expérimentations éventuels hors contrat

B.2. Assistance évaluation des incidences, veille écologique

B.2.1. Information, porter à connaissance - Conseils porteurs de projet

Gestion des sangliers dans les roselières de Printegarde

Une réunion a été sollicitée par la DDT de la Drôme le 24 janvier 2023 pour échanger sur la problématique du cantonnement des sangliers dans la grande roselière de Printegarde et sur les mesures de régulation mises en œuvre. Depuis 2001, des battues administratives dérogatoires sont organisées dans la réserve de chasse et de faune sauvage de Printegarde avec entre 5 à 15 sangliers abattus chaque année. La présence des sangliers engendre des dégâts dans les cultures à proximité de la roselière sur la commune de Loriol. Le gibier se cantonne à partir du 15 novembre suite aux semis de blé. Après les battues, les individus rescapés s'enfuient et reviennent en janvier-février dans la roselière. Afin d'améliorer l'efficacité des interventions, un arrêté a été pris pour permettre des battues sans déclaration de dégât préalable à partir de la mi-novembre et courant janvier-février en fonction des conditions météorologiques et après vérification de la présence de sangliers. Pour prévenir les dégâts sur les semis de maïs de mi-mars à fin avril, il a été proposé d'opérer par piégeage en cage dans la roselière pour éviter le dérangement d'une battue. Cela devrait être testé en 2023 de manière expérimentale.

L'animatrice a rappelé l'intérêt de la roselière pour l'avifaune et l'importance de conserver un maximum de quiétude pendant la période de reproduction (de mars à août) et lors des périodes de grands froids l'hiver.

Afin d'évaluer l'incidence des battues administratives sur l'avifaune et la faune présentes dans les roselières, l'animatrice s'est rendue à la battue organisée le 9 février 2023. Elle avait recommandé d'éviter le secteur sud de la roselière pour éviter l'effarouchement des espèces d'oiseaux posées à l'extérieur de la roselière (canards colverts, canards chipeaux, sarcelles d'hiver ainsi qu'une colonie de mouettes rieuses et de grands cormorans). Trois chasseurs « trackers » avec des chiens se déplacent dans la roselière pour rabattre le gibier vers les digues où des chasseurs sont en poste pour tirer jusqu'à la passe à poissons du seuil de Livron. Le son des tirs est étouffé par la végétation de la roselière puis amplifié par écho projeté depuis la falaise du plateau de Rompon en face. Lors des coups de feu, aucun décollage de l'avifaune n'est observé. L'animatrice a pu constater que le nombre d'oiseaux à l'aval de la roselière avait augmenté au moment de la battue, avec l'arrivée de près de deux cents laridés. Les espèces de canard présentes au début de la battue n'avaient pas bougé également. La battue ne semble pas avoir occasionné de dérangement majeur.

Interventions de maintenance sur les lignes RTE

Au cours de l'année 2023, l'animatrice a été à plusieurs reprises sollicitée par les services de l'Etat et l'entreprise RTE concernant des interventions de maintenance sur les lignes électriques issues de la centrale hydro-électrique de Baix-Logis-Neuf par survole en hélicoptère ou par du débroussaillage sous des lignes haute-tensions. L'animatrice s'attache à rappeler le respect et l'évitement des périodes sensibles pour la faune et la flore. Elle redonne également les consignes d'abattage pour les arbres à cavités présentant un enjeu pour les chiroptères. Quand cela est possible, elle rencontre également sur le chantier le prestataire chargé de la mise en œuvre. Selon les dates d'intervention (parfois non ajustables dans le temps), l'animatrice précise sur carte les zones à absolument éviter en vol de moins de 150 mètres de haut (notamment les roselières, héronnières... etc).

B.2.2. Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations

PLU le Pouzin

La commune de Le Pouzin a validé la première version du PLU en décembre 2022. Les animatrices ont participé à sa relecture concernant la partie en lien avec l'environnement. Elles ont veillé à ce que les données concernant les sites Natura 2000 et leurs enjeux soient bien à jour dans ce document.

B.2.3. Veille locale et alerte

Haie végétale siphon de la Drôme

Une haie végétale composée d'essences ornementales non indigènes a été planté au niveau de l'entrée du Siphon en rive droite de la Drôme au bord de la Via Rhôna. La direction technique de maintenance de l'ouvrage Baix-Logis-Neuf a expliqué qu'elle en était à l'origine. Le rôle de cette haie est de faire office de barrière physique pour les usagers de la ViaRhôna. Un remplacement de cette haie par des essences locales a été demandé par l'animatrice afin d'éviter toute propagation. L'affaire est toujours en cours.

B.3. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (études et mise à jour des données du site)

B.3.1. Amélioration - compléments de connaissance sur le site

Journée technique suivi environnementaux des milieux aquatiques (FDAPPMA 07)

Une journée technique a été organisée par la Fédération de pêche de l'Ardèche le 4 janvier pour présenter aux acteurs du territoire des outils et des techniques pour valoriser l'acquisition, le traitement et l'utilisation des données de suivis en milieux aquatiques. Cinq structures (EPTB de l'Ardèche, Fédération de pêche 07 & Nanogis, Scimabio interface, la Direction Régionale de l'OFB service connaissance, et l'Union des Fédérations du Bassin RMC) sont intervenues pour en parler. L'animatrice a au cours de cette journée découvert plusieurs types de suivis des eaux superficielles/souterraines, des phénomènes d'eutrophisation, des atterrissements. Elle a aussi

découvert l'outil WebPDPG, une base de données en ligne tenue par la fédération de pêche 07 servant à la saisie, la centralisation de et l'analyse des données récoltées à l'échelle de cours d'eau sur le département. Les informations apportées sur le fonctionnement des cours d'eau et les comportements des populations piscicoles ont aussi été très enrichissantes.

Bibliographie

Afin d'approfondir ses connaissances ou de préparer des animations de sensibilisation, l'animatrice dédie quelques journées par an à la lecture de documents scientifiques et technique et au visionnage de documentaires sur divers sujets comme les oiseaux migrateurs de France, la gestion des zones humides, les chiroptères...

Cartographie des données

Cette année, l'animatrice a travaillé à centraliser et cartographier les données faune/flore du site « milieux alluviaux du Rhône aval ». Les données de terrain du Conservatoire d'Espace Naturel de l'île de la Platière (ex-animateur du site) et les data recueillies dans les diverses études d'impact ont pu être répertoriées. Ce travail permet de faire l'état des connaissances sur les différents secteurs du site et de concevoir une base de données à envoyer lors des demandes d'évaluations d'incidence natura 2000. En 2024, une extraction de la base de données de la LPO devrait être demandée pour le site.

B.3.2. Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)

Aucune mesure de suivi n'a été mise en œuvre cette année.

B.3.3. Évaluation (suivi de populations d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)

Suivi des oiseaux d'eau hivernants

Objectif du suivi

L'objectif global de ce suivi est de connaître l'évolution quantitative et qualitative des populations d'oiseaux d'eau hivernants sur le site de Printegarde.



Contexte et changements

Depuis l'hiver 2017/2018, le protocole est basé sur une méthode de comptage quasi-exhaustif des oiseaux d'eau sur l'ensemble du site. Dans le cadre de la mise à jour du document d'objectifs du site, l'animatrice a rédigé le protocole en prenant en compte quelques modifications dans le circuit.

L'animatrice effectue pour ce suivi un parcours linéaire pré-identifié le long de l'axe Rhône et note l'ensemble des oiseaux détectés à l'aide d'une paire de jumelle et d'une longue-vue. En plus de cet itinéraire, l'observatrice comptabilise les oiseaux au niveau de certaines zones particulières (points d'observation) pré-identifiées. Au final, ce parcours additionné aux points d'observation permet de couvrir une bonne partie du site. Les autres oiseaux type passereaux et rapaces détectés lors du suivi sont également comptabilisés pour alimenter les connaissances internes et la base de données Faune France. Ce sont 3 passages (12/12/2022, le 16/01/2023 et le 13/02/2023) qui ont été effectués avec sa collègue Sophie-Coste-Durieux afin d'avoir une vision qualitative du site à l'hiver 2022/2023.



Regroupement de cygnes dans le contre canal au niveau du canal d'aménagé de Logis-Neuf après les crues du Rhône. (18/12/2023, S. Coste-Durieux).

Résultats - Tableau 3 : Résultats du comptage 2022-2023 des oiseaux d'eau hivernants sur le site de Printegarde aux différentes sorties

Nom espèce	12/12/2022	16/01/2023	13/02/2023	Total hiver 2022-2023
Aigrette garzette	6	7	8	21
Bécassine des marais	6			6
Bergeronnette des ruisseaux			2	2
Bergeronnette grise	11			11
Bouscarle de Cetti	1			1
Bruant zizi	25			25
Buse variable	3			3
Canard chipeau			8	8
Canard colvert	86	2	35	123
Chevalier guignette	4		4	8
Cigogne blanche			14	14
Corneille noire	1			1
Cygne tuberculé	25	22	26	73
Étourneau sansonnet			1	1
Fauvette à tête noire			1	1
Foulque macroule			29	29
Gallinule poule-d'eau	19		20	39
Geai des chênes	1			1
Goéland Leucophée	7	2	90	99
Grand Cormoran	108		269	377
Grande Aigrette	15	28	7	50
Grèbe castagneux	8		8	16
Grèbe huppé			1	1
Grimpereau des jardins			1	1
Héron cendré	10	5	7	22
Martin-pêcheur d'Europe	15		1	16
Mésange bleue	1		1	2
Mouette rieuse	32	7	29	68
Nette rousse			7	7
Ouette d'Égypte			2	2
Pic épeiche			1	1
Pic vert	1			1
Pigeon biset domestique	20			20
Pinson des arbres	54		1	55
Rougegorge familier	5		1	6
Rougequeue noir				
Sarcelle d'hiver	6		20	26
Târier pâte	2			2
Total général	472	73	594	1139

Si les effectifs globaux des sorties du mois de décembre et de février se situent dans la moyenne des 5 dernières années de suivi, les effectifs du comptage de janvier 2024 a montré un déficit de -83% par rapport aux effectifs moyens dénombrés les 5 dernières années à la mi-janvier. D'après le bilan météorologique par météo France, l'hiver 2022-2023 a été caractérisé par une alternance de périodes de froid intense et de douceur extrême. Après un épisode de froid intense début décembre, les températures sont remontées en flèche à partir du 20 décembre et jusqu'à la mi-janvier. Cela pourrait expliquer un potentiel mouvement des populations hivernantes sur cette période.

A l'échelle nationale, le bilan du comptage wetland 2023 montre des effectifs dénombrés dans la moyenne des 5 dernières années. Dans ce bilan il est précisé que « les effectifs d'anatidés et de Foulque qui sont à nouveau particulièrement bas (du niveau de ceux rapportés au début des années 2000) », et en particulier en Camargue. Ce qui corrobore avec nos observations.

Comptage des oiseaux hivernants et des dortoirs du Grand cormoran et des Aigrettes



Grands cormorans dans le brouillard au niveau sur le Rhône en aval du barrage de retenue du Pouzin (18/12/2023, S. Coste-Durieux).

Un groupe bénévole de la LPO est chargé de réaliser le comptage annuel des zones humides, le comptage « Wetlands » sur le secteur du site « Milieux alluviaux du Rhône aval » et « Printegarde ». Ce comptage international est réalisé sur un week-end à la mi-janvier. Il s'agit d'un recensement des espèces présentes sur un réseau de zones humides concernant 143 pays répartis sur quatre continents via un réseau de plus de 150 000 bénévoles participant aux dénombrements. Il est organisé par Wetlands International, une organisation à but non lucratif œuvrant pour la conservation et la restauration des zones humides.

Le 16 janvier 2023 l'animatrice a participé à ce comptage. Durant la journée, les espèces d'oiseaux d'eaux ont été comptabilisées sur le Rhône et les lacs/étangs alentours. En fin de journée, le dortoir à aigrettes situé sur le Petit marais de Printegarde a été prospectés. Comme en 2022 le dortoir semblait avoir été déserté, 2023 est venu confirmer le déplacement de celui-ci avec l'absence total d'individus. Sur la commune de Meysses en aval de la centrale nucléaire, un îlot accueille un dortoir de cormorans (voir tableau des résultats ci-dessous). Cette année l'animatrice y a compté également : 28 grandes aigrettes, 6 hérons cendrés, 7 aigrettes garzette de nombreux échassiers. Cette observation pourrait être considérée comme un dortoir alternatif à celui de Printegarde.

Par ailleurs, depuis 1996 un comptage simultané des dortoirs de cormorans est organisé tous les 2 ans, le plus souvent en parallèle des comptages Wetlands International. Ce programme est coordonné par le MNHN, le CNRS et l'Université de Rennes I et la LPO. Le Grand Cormoran est aujourd'hui à la base

de nombreux conflits avec l'activité de pisciculture et de pêche. Connaître les abondances de ses populations et suivre leurs évolutions s'avère aujourd'hui indispensable.

En journée, les Grands Cormorans se dispersent sur tous les habitats aquatiques environnants afin de trouver leur ressource alimentaire, mais le soir, ils se regroupent en dortoirs allant de quelques dizaines à quelques centaines d'individus. Les dortoirs sont donc facilement repérables et il est simple de dénombrer les individus. Les comptages doivent être fait en simultané (sur une journée) car les Grands Cormorans peuvent changer de dortoir d'un jour à l'autre.

L'animatrice a ainsi participé au comptage de deux dortoirs à grands cormorans sur les communes de Meysse (16 janvier 2023) et de Baix (18 janvier 2023) sur le bord de Rhône. Voici les résultats du comptage de ces dernières années. A noter que le dortoir de Meysse abrite également des Hérons cendrés (dans des nids), des Grands cormorans et des Canards colverts qui arrivent à la tombée du jour.

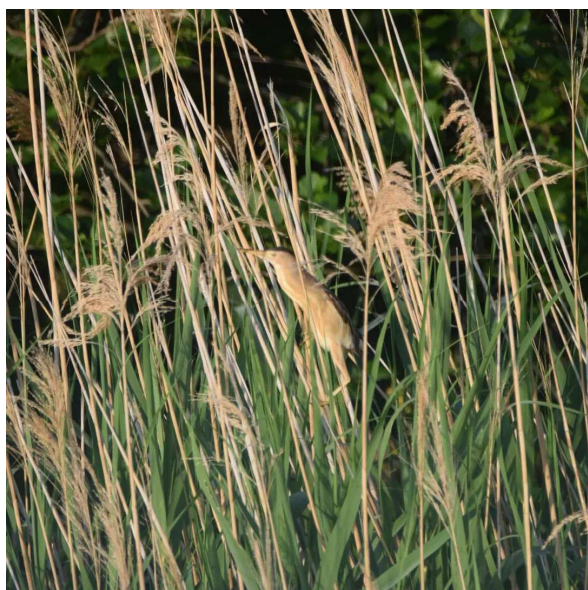
Espèces	2019	2020	2021	2022	2023
Aigrette garzette	23	33	32	0	0
Grande aigrette	44	15	28	0	0
Héron cendré	1	2	4	0	0

Résultat du comptage sur le dortoir à Aigrettes du petit marais de Printegarde

Localisation dortoirs	2019	2020	2021	2022	2023
Baix	597	243	140	155	190
Meysse	/	114	49	48	166

Résultat du comptage sur deux dortoirs à Grands cormorans

Suivi du Blongios nain à Printegarde



Blongios nain mâle à Printegarde (crédit : Béatrice Mullebrouck)

Depuis 2006, un protocole de suivi du Blongios nain et de 3 autres espèces paludicoles (Rousserolle turdoïde, Rousserolle effarvatte et Bouscarle de Cetti) visait à évaluer l'évolution de l'état écologique des roselières. Une analyse des données a montré que sur une durée de 10 ans, l'abondance ponctuelle des espèces indicatrices susnommées montrait une variation interannuelle liée probablement à d'autres facteurs d'ordre météorologique ou migratoire.

En 2023, l'animatrice a fait le choix de concentrer son effort de prospection sur le Blongios nain uniquement. Dix sorties matinales du 20 avril au 19 juillet ont été réalisées en présence d'un bénévole LPO Thomas Bouchara. La visibilité sur la grande roselière depuis le haut de digue étant de plus en plus difficile avec la croissance de la végétation, les

observations ont été réalisées depuis la passerelle ViaRhona au-dessus de la Drôme et au niveau de l'exutoire de la plaine d'expansion de crue au niveau de la confluence de la Drôme. Ces sessions d'observation visaient à comprendre d'avantage le comportement et l'écologie du Blongios sur le site de Printegarde notamment. Un accouplement sur un lieu probable de nidification a été localisé par Thomas au niveau de la confluence en rive droite de la Drôme début mai. Mais une semaine plus tard le couple avait déserté le lieu. Les observations par ailleurs rapportées par le bénévole LPO montre une sensibilité accrue du petit héron face à la présence humaine et particulièrement aux bruits émis. La présence d'une petite embarcation de pêche pourrait être la cause de cet échec de nidification.

Le suivi de cette année étant très localisé, il est difficile d'estimer le nombre de couples sur Printegarde. Toutefois, deux à trois individus différents, soit potentiellement deux couples, ont été observés réalisant des allers-retours sur la confluence.

Suivi Temporel des Oiseaux Communs – Echantillonnage Ponctuel Simple (STOC-EPS)

Dans l'objectif de mieux connaître les populations d'oiseaux sur le site de « Milieux alluviaux du Rhône aval » et sur le site de « Printegarde », l'animatrice a initié en 2019 un inventaire suivant le programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) coordonné par le Muséum National d'Histoire Naturelle. Cet inventaire national a été conçu pour évaluer les variations spatiales et temporelles de l'abondance des populations nicheuses d'oiseaux communs. Il est basé sur des points d'écoute (le STOC-EPS, Echantillonnages Ponctuels Simples). Un plan d'échantillonnage a été établi par l'animatrice sur une maille de 2km² située au niveau de la confluence Drôme (carré n°260597). Trois sorties ont été réalisées cette année : une sortie en mars (16/03/2023), en avril (18/04/2023) pour détecter les espèces dites précoces et en mai (22/05/2023) pour les espèces dites tardives. Une matinée a ensuite été

Cartographie des 10 points de comptage le comptage STOC-EPS sur et autour du site natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » en orange (carte réalisée par A. Cocquelet)

consacrée à la saisie des données des trois sorties. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Ce sont 61 espèces qui ont été observées au total. Les conditions météorologiques entre l'hiver et le printemps semblent avoir décalées la migration de 1.5 semaine à 2 semaines. Certaines espèces tardives comme les hirondelles rustiques ont été très peu observées sur des points connus comparativement aux années précédentes.



Cartographie des 10 points de comptage le comptage STOC-EPS sur et autour du site natura 2000 « Printegarde » en bleu (carte réalisée par A. Cocquelet)

Nom espèce	Point 1	Point 2	Point 3	Point 4	Point 5	Point 6	Point 7	Point 8	Point 9	Point 10
Aigrette garzette								4		1
Bergeronnette des ruisseaux		2								21
Bergeronnette grise				3		3		3		
Bouscarle de Cetti	4	4	4	1		1		1	1	4
Bruant zizi				1						
Buse variable	1			1					1	
Canard colvert		1	1					6		5
Chardonneret élégant					2	2	4			
Chevalier culblanc										1
Chevalier guignette								1		
Choucas des tours		4								40
Cisticole des joncs				2			1			
Corneille noire		1	3	2	3	4	11	2		1
Coucou gris							1			
Cygne tuberculé			2							1
Étourneau sansonnet	1			2			1		2	
Fauvette à tête noire	3	3		1	6	1	1	1	3	
Geai des chênes		2					1		3	
Goéland leucopnée			1				3	2		1
Grand Cormoran		3					1			2
Grande Aigrette		1								
Grimpereau des jardins	1		3		2				4	1
Grive musicienne		1	1		1					1
Héron cendré			1	2		1		1		
Héron garde-boeufs		13								
Hirondelle rustique						5	9	2		
Hypolaïs polyglotte				1				1	1	1
Loriot d'Europe					1					
Martinet noir								5		
Martin-pêcheur d'Europe		2						1		1
Merle noir	2	1	2	1			2	1	1	1
Mésange à longue queue		1	1					3	1	1
Mésange bleue	2	2					1	1	1	
Mésange charbonnière	3	2	2	1	4	3	2	2		2
Milan noir					1			2		
Moineau domestique			11		6	20				

Ouette d'Égypte			4							
Petit Gravelot								1		2
Pic épeiche	2	2	1	1			1			
Pic vert	4	2	1	2	1		1		1	3
Pie bavarde	2			1	5	1	2			
Pigeon ramier	1	4	2	1	4	1	2		1	2
Pinson des arbres	2	3	9	6	3	3	4			
Pouillot de Bonelli									1	
Pouillot fitis					1					
Pouillot véloce	5	2					2	1	2	3
Rosignol philomèle	2	2	1	2	2	1	1	1	2	
Rougegorge familial	2	5	1	3	1		4	2	2	2
Rougequeue à front blanc						1				
Rougequeue noir	2				1		1			
Rousserolle effarvatte			1							
Sarcelle d'été										2
Sarcelle d'hiver		4								7
Sterne pierregarin										5
Târier pâtre				1						
Tourterelle des bois									1	
Tourterelle turque						4	4			
Troglodyte mignon			3						1	
Verdier d'Europe	1			2	2	6				
Nombre d'espèces total observées par point d'écoute	18	24	21	21	18	16	23	22	18	25

Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties, site Internet ...)

B.3.4. Actions de sensibilisation

Animations de sensibilisation

Plusieurs animations de sensibilisation se sont tenues entre mars et juillet sur « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval ». Le 19 mars les animatrices ont participé à une matinée de comptage sur Printegarde organisée par le groupe local Val de Drôme de la LPO. Elles ont présenté les différents sites Natura 2000 gérés par la mairie de Le Pouzin. En collaboration avec la LPO Drôme-Ardèche l'animatrice du site a accompagné une classe du collège de Livron le 20 mars sur Printegarde pour présenter le rôle du site Natura 2000 et les différents acteurs du territoire. Les animatrices ont également réalisé différentes animations avec le centre de loisirs de La Voulte (en partenariat avec la fédération des chasseurs de l'Ardèche) et avec le centre-socio-culturel de Le Pouzin. Un partenariat

avec l'association « Lire et Faire lire » de l'Ardèche a permis également de réaliser 1.5 jours d'animation auprès du centre de loisirs de Soyons et des écoles sur le bassin Privadois. Les thèmes abordés ont été variés : le castor, les chiroptères, la faune et la flore des forêts alluviales, les empreintes des animaux, les insectes et les oiseaux. Ce sont plus d'une centaine d'enfants de 3 à 14 ans qui ont bénéficié de ces ateliers découvertes sur la nature.



Sortie avec les enfants du centre de loisirs de Soyons



Sortie avec les enfants du centre socio-culturel du Pouzin au lac de la Poudrière

Conférence sur la nature dans nos villes de demain

Dans le cadre de l'animation des trois sites Natura 2000 qu'elle porte, la commune de Le Pouzin a organisé avec le reliquat de sa subvention annuelle une soirée conférence sur la thématique de la nature dans les villes de demain à la médiathèque Jacques Dupin à Privas le 30 novembre. Cette soirée a permis de sensibiliser une trentaine de personnes sur la présence de colcataires sauvages dans les villes. Pour parler de ce sujet, la Ligue de Protection pour les Oiseaux (LPO) est intervenue pour partager ses connaissances et son expérience de terrain dans l'intégration de la protection de la biodiversité dans l'aménagement urbain. En complément, le service des espaces verts de la commune de Le Pouzin a également présenté les pratiques vertueuses mises en place pour accueillir la biodiversité sur la commune, avec pour objectif de s'adapter au changement climatique et de rendre le cadre de vie des pouzinois plaisant.



Ouverture de la soirée par les deux présidents des comités de pilotages des sites natura 2000 portés par la Mairie de Le Pouzin

Panneau d'information sur la réglementation RCFS

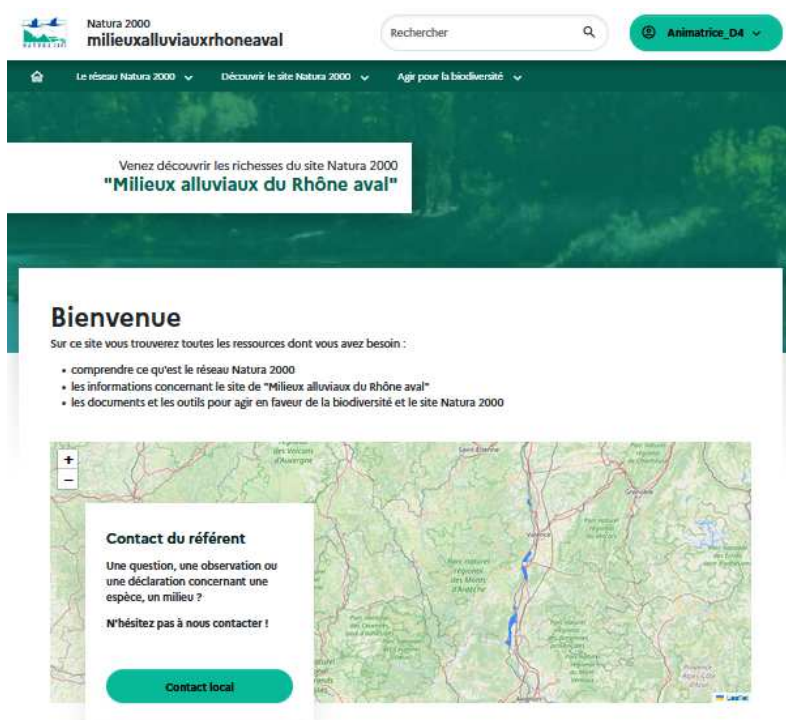
Capture du BAT d'un des panneaux

Trois panneaux d'information sur la réglementation de la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage de Printegarde avait été réalisés en 2013 et installés en 2021. L'arrêté inter-préfectoral portant approbation de la réserve (n°07-2019-07-18-010 et n°26-2019-07-16-003) a été mis à jour en 2019. Certaines informations des panneaux de 2013 étaient ainsi obsolètes. Par ailleurs, l'animatrice souhaitait implanter de nouveaux panneaux à des points stratégiques d'entrée du public sur le site. Pour cela, le prestataire Pic Bois, a été à nouveau sollicité pour la conception des 5 nouveaux panneaux en se basant sur le modèle du précédent. La réglementation portant en partie sur les roselières, une bulle de définition avec photo a été ajoutée au contenu. Un avenant à l'autorisation d'occupation du domaine public fluvial a été demandée à la CNR pour les deux panneaux supplémentaires. Cette autorisation court jusqu'à 2025 et devra être renouvelée à ce moment-là. L'ensemble du mobilier sera installé courant 2024. (Voir en annexe le projet d'implantation).

Infolettre

Dans l'optique de tenir informé le réseau d'acteurs des actualités sur chacun des 3 sites Natura 2000 portés par Le Pouzin, mais aussi de dynamiser d'avantage le territoire, les animatrices ont mis en place une infolettre numérique envoyée 3 fois par an. Ces infolettres sont organisées en plusieurs volets : un édito rédigé par les deux Présidents de COPIL, les actualités sur les sites, les actions concrètes sur les sites et une partie de sensibilisation sur un sujet en lien avec un enjeu environnemental. Cette année les animatrices ont travaillé sur la charte graphique design via le site Mailjet qui permet la conception et l'envoi de newsletters mais aussi d'établir des données statistiques sur les fréquences de lecture des destinataires. Les infolettres de l'année sont consultables sur le site internet et en annexe de ce document.

Mise à jour du site internet dédié au site Natura 2000



Nouvelle interface des sites web natura 2000

interprétation (réalisée l'année passées) ainsi que la mise à jour régulière des actualités et des données. Une mise à jour de l'interface du site par l'OFB a également demandé à l'animatrice un re-paramétrage de certaines données. *Site internet* : <https://printegarde.n2000.fr/>

Rédaction d'articles divers

Lorsqu'elle en est avertie, l'animatrice accompagne les porteurs de manifestations natures ou sportives se déroulant sur les sites qu'elle anime, pour gérer au mieux le déroulement et la localisation des sorties, en fonction des enjeux pour favoriser la quiétude des espèces et des habitats selon la

période de l'année. Sur les secteurs aménagés ou en passe d'aménagement, l'animatrice apporte une attention particulière au risque de divagation et d'appropriation de certains milieux par les usagers.

B.3.5. Gestion de la fréquentation sur le site

Lorsqu'elle en est avertie, l'animatrice accompagne les porteurs de manifestations natures ou sportives se déroulant sur les sites qu'elle anime, pour gérer au mieux le déroulement et la localisation des sorties, en fonction des enjeux pour favoriser la quiétude des espèces et des habitats selon la période de l'année.

B.4. Articulation de N2000 avec les autres politiques publiques (plans - programmes, documents d'aménagement, ENS, SAGE, etc.)

B.4.1. Rencontre des acteurs

Intervention auprès des élus de Le Pouzin

Le 24 avril 2023, les deux animatrices ont été conviées au bureau élargi des élus de la commune de Le Pouzin pour présenter le bilan d'activité des 12 derniers mois. Cette réunion a également été l'occasion de sensibiliser les élus face aux projets de centrales photovoltaïques naissant en marge de la commune. Un temps d'échange sur les idées reçues et les effets méconnus de l'installation des panneaux PV en milieu naturel a permis aux élus de nourrir leur réflexion sur ce type d'énergie renouvelable.

Parc photovoltaïque au sol et biodiversité

L'animatrice a participé à deux évènements autour du sujet des panneaux photovoltaïques (PV) au sol et la biodiversité. Dans le cadre de son étude sur l'influence des parcs photovoltaïques sur les chiroptères, la LPO a organisé le 22 mars une table ronde nationale pour recueillir les retours d'expériences des gestionnaires de l'environnement. Les échanges ont permis de mettre en évidence le manque de connaissance actuel sur les interactions entre les parcs PV et les espèces faune/flore dans les habitats naturels, et en conséquence, un manquement dans l'accompagnement des porteurs de projets. A la suite de son étude, la LPO doit rédiger un guide des bonnes pratiques pour l'implantation des parcs PV.

Le 23 mars, l'animatrice a assisté au webinar organisé par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine. Ce webinar répondait au constat que les territoires et les porteurs de projets rencontrent des difficultés à concilier les enjeux de développement des parcs photovoltaïques et de la prise en compte de la biodiversité. La LPO et le bureau d'étude Encis Environnement étaient invités à présenter aux participants un état des lieux des connaissances scientifiques et des retours d'expérience concrets sur ce sujet.

Ces rencontres ont nourri la réflexion et le regard critique de l'animatrice face aux projets photovoltaïques. Les animatrices ont par ailleurs accompagné la commune de Le Pouzin sur le projet d'implantation d'un parc PV sur le plateau des gras en marge des trois sites Natura 2000.

B.4.2. Participation à des réseaux et programmes d'action en faveur de l'environnement

B.4.1. Marathon de la Biodiversité, Communauté de Communes du Val de Drôme

L'animatrice a participé à la réunion de lancement du projet « Marathon de la biodiversité » porté par la communauté de communes du Val de Drôme (CCVD). Le dispositif du Marathon de la biodiversité concerne 8 communes sur la CCVD. Le but est de reconquérir la trame turquoise sur ce territoire avec comme objectif spécifique de créer ou de restaurer 14km de haies et 14 mares en travaillant prioritairement avec les agriculteurs et tous les acteurs motivés du territoire. Les bénéficiaires signeront une convention avec la CCVD pour répondre à un certain nombre d'engagements. Sur la zone d'étude, un ensemble de mares, d'étangs et de haies déconnectées entre elles ou dégradées sont ciblées. Le Triton crêté a été ciblé comme étant une espèce indicatrice sur ce projet pour évaluer le potentiel de restauration de la trame turquoise sur le territoire et évaluer les effets post-restauration. Le consensium lysandra est missionné pour réaliser l'étude de diagnostic initial pour caractériser les mares (prospection de terrain et analyses ADN) et les haies. Le projet est planifié sur 3 ans. Le 21 décembre une réunion de restitution du diagnostic a mis en évidence un potentiel sur le territoire de la CCVD de 311km de haie et 76 mares. Trois zones prioritaires sur 8 communes ont été ciblées par la CCVD pour la restauration ou l'implantation de mares et de haies. La plaine agricole de Livron sur le secteur Drôme aval est concernée. L'animatrice suivra en 2024 les prévisionnelles de travaux et établira le lien avec les enjeux des sites Natura 2000 sur ce secteur.

Assises de l'eau centre Ardèche

Après l'épisode de sécheresse survenue durant l'année 2022, la préservation de la ressource en eau et l'adaptation au changement climatique sont devenus des sujets d'intérêt prioritaire. Dans ce contexte, des concertations ont démarré sur l'ensemble du territoire, initiées par les services de l'Etat et du Département de l'Ardèche. Afin de réfléchir aux futures actions à mettre en œuvre pour économiser l'eau, la partager, la sécuriser et rendre nos rivières plus résilientes sur le territoire du centre Ardèche, des assises de l'eau étaient organisées le 27 février 2023. Lors de cette rencontre, une centaine de personnes ont participé, dont des maires, des conseillers municipaux, des présidents de syndicats mixtes, des sapeurs-pompiers, des représentants d'associations et des acteurs de la société civile. L'animatrice a également participé aux 4 groupes de travail proposés : sur les milieux aquatiques, sur la gestion de la ressource en eau, sur les activités agricoles et sur l'économie locale notamment liée au tourisme. Elle a ainsi pu apporter son regard et son expertise sur la prise en compte des enjeux de biodiversité inféodés aux milieux aquatiques.

Plan National d'Action pour l'Apron du Rhône



Couverture du Plan National d'Action pour l'Apron II

En 2023, une étude de faisabilité a débuté pour la restauration de la continuité écologique des rivières Drôme et Ardèche pour l'Apron. Cette action inscrite au Plan National d'Action II pour cette espèce prévoit d'améliorer le fonctionnement du milieu des confluences de l'Ardèche et de la Drôme afin d'améliorer la qualité et la quantité d'habitat pour l'Apron. En aval de ces deux cours d'eau, un certain nombre d'aménagements et d'activités humaines altèrent les déplacements de cette espèce (seuil, passe à poissons, piège à graviers, tourisme, agriculture). Deux COPIL se sont tenus le 22/03/2023 et le 04/04/2023 pour le lancement des études de faisabilités. Le rendu de ces études devrait sortir fin 2024.

PNA Epipactis du Castor et ripisylve

L'animatrice a participé au 1^{er} comité technique du PNA des ripisylves et de l'Epipactis fibri le 2 février 2023. Ce COTECH avait pour objectif d'amener des discussions concernant le périmètre du PNA et la modélisation de la répartition des ripisylves et forêts alluviales sur la vallée du Rhône. Des groupes de travail ont permis d'identifier les acteurs en lien avec les ripisylves, à définir les enjeux et les actions autour de la thématique du PNA. A l'automne, l'animatrice a également participé à la relecture de la 1^{ère} version du PNA. Elle a proposé d'inclure au PNA une action visant à mettre à jour le guide de gestion des forêts alluviales rédigé en 2001 par l'association des Amis de l'Île de la Platière (ex-animateur du site).

SAGE Drôme : Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides

Le SAGE Drôme 2050 s'articule entre un diagnostic territorial partagé du bassin de la Drôme et la concertation des acteurs des grands secteurs d'activité sur ce territoire. Parmi ses objectifs, un Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides (PGSZH) vise à améliorer les connaissances, à protéger et à valoriser les zones humides du bassin versant. Le PGSZH est un outil d'aide à la décision et n'a pas de portée réglementaire. Il s'accorde à identifier les différentes zones humides sur le territoire du SAGE, à les caractériser à partir de leurs enjeux à travers notamment leurs fonctions (réservoir de biodiversité, fonction régulatoire ou épuratoire) et aussi d'évaluer le niveau de menace. Un total de 261 zones humides a été inventorié, soit 3500 ha qui pour la majorité sont très inféodés au fonctionnement des cours d'eau. Ce contexte définit, le PGSZH s'attache à définir pour 6 années un plan stratégique de gestion pour les zones humides qualifiée de prioritaires, pour accompagner les collectivités

avec notamment des outils de références de mise en œuvre (contrat rivière, APPBH, document d'urbanisme...). La mise en place du PGSZH s'appuie principalement sur une démarche de concertation et de dialogue territorial pour faire émerger une vision et une culture commune de la préservation et de la restauration des zones humides.

L'animatrice a participé au 1er COPIL du PGSZH le 31 janvier 2023 et a suivi les suivants via les comptes-rendus de réunion. Les sites Natura 2000 de « Printegarde » et de « Milieux alluviaux du Rhône aval » étant en marge du périmètre d'étude du PGSZH et déjà identifiés par des plans de gestions (DOCOB) leurs zones humides n'ont pas été prises en compte. Le suivi du SAGE reste pour autant stratégique pour mieux comprendre la dynamique du territoire et la gestion de la ressource en eau dont dépendent les sites Natura 2000 à la confluence.

Le 30 mars 2023 une sortie participative organisée par le Syndicat Mixte de la Rivière Drôme en collaboration avec le bureau d'étude BRL Ingénierie et Ecosylve en charge de l'inventorisation des zones humides sur le périmètre du SAGE. Lors de cette matinée, le bureau d'étude a expliqué la méthode pédologique utilisée pour délimiter les zones humides.



Sur le territoire du SAGE, les zones humides avaient été historiquement inventoriées à travers l'analyse de la végétation de surface par le CEN. Il s'avère que cette méthode d'identification peut conduire à des erreurs. De plus, les zones humides ont potentiellement évolué depuis le dernier inventaire. L'étude a donc pour objectif de mettre à jour les données associées aux zones humides. Cette sortie a permis aux acteurs du territoire d'apprendre à identifier et à caractériser des zones humides et donc leur prise en compte dans le PGZHM.

Diffusion des données naturalistes

- L'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN)

Chaque année, les animateurs Natura 2000 de l'Ardèche doivent verser les données naturalistes récoltées dans l'année à l'INPN au regard d'une mesure de la convention cadre de leur site Natura 2000. Cette démarche permet de mutualiser les données récoltées à l'échelle française afin d'assurer une diffusion des informations standardisées sur le patrimoine naturel français.

- Faune-France (coordonné par le Ligue de Protection des Oiseaux)

Dans le cadre du Suivi Temporel des Oiseaux Communs, l'animatrice doit rapporter sur la plateforme Faune France les données de l'année issues de la mise en place du protocole. L'animatrice rentre aussi

régulièrement des données ponctuelles notées lors des sorties sur le terrain. Cette diffusion permet de contribuer à une plateforme de connaissances plus démocratisée. A noter qu'en fin d'année, l'animatrice procède à une extraction des datas des 12 derniers mois afin de les transmettre à l'INPN et de les archiver.

B.5. Gestion administrative et financière, gouvernance du site

B.5.1. Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus

En 2023, le transfert de la compétence Natura 2000 de l'Etat aux Régions est rentré en vigueur. La Région AURA a commencé à communiquer sur sa nouvelle politique à partir de juillet. C'est en octobre que les directives concrètes ont été données pour l'année 2024. Les sites Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » et « Printegarde » seront repris à partir de janvier 2025 par le CEN Drôme Ardèche. Les réflexions et discussions autour de ce transfert ont été amorcés avec le CEN dès cette année. Un conventionnement entre la mairie du Pouzin et le CEN est en discussion pour conserver la position géographique des animatrices sur le territoire.

B.5.2. Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics

Dans le programme prévisionnel de 2024, l'animatrice prévoit de consacrer 60% de son temps sur le site « Milieux alluviaux du Rhône aval » (en fonction des priorités) soit environ 766 heures de travail. Associé à ce devis, un plan d'actions a été rédigé par l'animatrice en concertation avec sa collègue Sophie Coste-Durieux animatrice dans la même structure. Un plan financier prévisionnel a été établi avec des dépenses qui seront partagées en 2024 entre les 3 sites Natura 2000 portés par la Mairie de Le Pouzin. Ces frais prévisionnels concernent :

- les dépenses de rémunération,
- les frais de formations professionnelles,
- l'achat de services extérieurs pour l'animation d'une sortie de sensibilisation pour la fête de la nature,
- la prestation pour la réalisation d'une étude sur les reptiles sur le plateau du site « Rompon Ouvèze Payre »,
- l'achat de matériels de sensibilisation,
- les frais d'extraction des données renseignées à la LPO depuis 1993,
- et la conception et l'impression de bâches annexes à l'exposition Natura 2000 Drôme-Ardèche pour présenter les 3 sites Natura 2000 portés par la mairie du Pouzin.

B.5.3. Recherche d'autres financements

Rien à signaler.

B.6. Mises à jour du Docob

Le document d'objectifs de Printegarde datant de 2005, sa révision est aujourd'hui essentielle de par l'évolution du contexte du site (notamment en termes de gestion de l'aménagement par la CNR) et des effets du changement climatique sur les populations d'oiseaux. La cartographie des habitats a été mise à jour en 2014. En 2019, un bilan de réalisation des mesures inscrites au DOCOB de 2005 a été effectué. En 2020, une proposition de charte et de fiche de présentation du site ont été rédigées. Entre 2021 et 2022, l'animatrice s'est concentrée sur la mise à jour des objectifs de développement durable et des actions travers notamment la préparation de groupes de travail avec les différents acteurs du site. En 2023 le transfert de la compétence Natura 2000 de l'Etat aux Régions a gelé ce travail, la Région AURA ayant pris le parti de refondre le système de gestion des sites mis en place 30 années en arrière. L'animatrice a toutefois suivi la formation OFB « élaborer d'un plan de gestion d'espace naturel protégé » cette année (cf. B8.2 Formations). Elle souhaiterait en 2024 reprendre le travail de bilan de réalisation des actions du DOCOB en s'appuyant sur la méthodologie CT88 et commencer le travail de mise à jour des objectifs sur le site.

B.7. Suivi de la mise en œuvre du Docob - Bilans d'activité

B.7.1. Rapport d'activité annuel

Chaque année, l'animatrice est tenue de rédiger un bilan d'activité et de restituer le temps de travail associé à chaque projet. Ce bilan permet de retracer l'année écoulée et de faire part des actions mises en œuvre sur le site, ainsi que les participations aux démarches, études et autres projets de territoire. Du temps est ainsi consacré à sa rédaction et à l'analyse quantitatif du temps de travail au travers d'un tableau de suivi spécifique et complété tout au long de l'année. Un bilan des dépenses est aussi dressé pour rendre compte de l'utilisation de la subvention annuelle pour l'achat de matériels de terrain, pédagogiques ou bibliographiques ainsi que pour l'organisation des actions événementielles.

B.7.2. Renseignement de SIN2 (logiciel de suivi des Docobs)

Le SIN2 n'a pas été renseigné cette année.

B.8. Divers - Autres frais

B.8.1. Participation aux journées du réseau N2000

Réunion du réseau des animateurs Drôme-Ardèche

Les animateurs du réseau Natura 2000 des sites drômois et ardéchois se sont réunis deux fois cette année. Le 2 mars 2023, une journée organisée sur la commune de Le Pouzin visait à maintenir la cohésion et la dynamique de réseau face au changement de gouvernance dictée par la loi 3DS. Cette réunion a aussi été l'occasion d'échanger sur des propositions d'actions du réseau telles que des formations communes, des études inter-sites ou encore la mise en valeur du réseau Natura 2000 sur les territoires. Une vingtaine d'animateurs étaient présents dont les derniers arrivés dans le réseau qui ont pu se présenter et s'intégrer au groupe.

Le 27 novembre, une matinée découverte sur le site B14 « Massifs de Crussol, Soyons, Cornas, Chateaubourg » a réuni une quinzaine d'animateurs pour la présentation du nouveau sentier

d'interprétation sur les hauteurs de Soyons avec l'animateur de la communauté de communes Rhône-Crussol. Cette matinée a été riche en retours d'expérience et en échanges entre les animateurs.



Visite du sentier pédagogique de Soyons avec les animateurs Natura 2000 drômois et ardéchois

B.8.2. Formations

Elaboration d'un plan de gestion d'un espace naturel

L'animatrice a réalisé une formation de l'Office Française pour la Biodiversité du 12 au 14 septembre sur l'élaboration d'un plan de gestion d'un espace naturel sur la base du cahier technique 88. Ce cahier technique mis à jour en 2021, est un outil à destination des gestionnaires de tous les espaces naturels protégés.

Les DOCOB des deux sites qu'elle anime sont anciens (2005 et 2007) et doivent être mis à jour depuis plusieurs années. Plus qu'une mise à jour, le DOCOB de Printegarde pourrait faire l'objet d'une révision, les enjeux ornithologiques du site ayant largement évolué ces 20 dernières années. Afin de préparer le changement de structure animatrice en 2025, l'animatrice prévoit d'appliquer la méthodologie du CT88 pour réaliser le bilan de réalisation des deux DOCOB et préparer leur future mise à jour.

Journée de formation sur la mise en application de l'Indicateur de Biodiversité et de Connectivité des ripisylves avec la FRAPNA Ardèche

Lors de la réunion des animateurs Natura 2000 en début d'année, il avait été proposé d'organiser une journée de formation pour s'initier à l'Indicateur de Biodiversité et de Connectivité des ripisylves avec la FRAPNA. Cet outil simple à prendre en main est utilisable à toute période de l'année et sur une grande partie du territoire national. Il est principalement destiné aux structures gestionnaires de milieux aquatiques et plus largement aux propriétaires forestiers et association de protection de la nature et de l'Environnement. Cet indicateur permet d'évaluer le potentiel de biodiversité d'une ripisylve en relevant uniquement les caractères « d'accueil » du milieu. Cela permet d'établir un diagnostic pour évaluer les niches écologiques manquantes et les axes d'amélioration du milieu.

Le 26 octobre 2023, l'animatrice a participé à la formation de terrain organisée par la FRAPNA Ardèche. Une présentation du protocole s'est suivie d'une mise en application concrète sur un tronçon de ripisylves en rive droite de la rivière Ardèche. Depuis cette année, une l'application « IBC Ripisylves » sur Android et Apple a aussi été mise en ligne pour aider à la saisie des données directement sur le terrain.

B.8.3. Autres

Accompagnement suivi d'espèces sur autre site Natura 2000

L'animatrice a accompagné sa collègue Sophie Coste-Durieux sur le terrain pour effectuer des suivis sur le site « Rompon, Ouvèze, Payre » : Grand-Duc, STOC, Gesse Blanchâtre et étude odonates. Ces sorties sont l'occasion d'appréhender davantage les interactions éventuelles des sites du Rhône avec les sites limitrophes.

Encadrement de stagiaires

Au cours de cette années, les animatrices de la mairie de Le Pouzin ont encadré un stagiaire de 1^{ère} année de BTS Gestion et Protection de la Nature. Quentin Astier a effectué un stage d'un mois entre le 27 mars et le 21 avril. Les principales missions qui lui ont été confiées portaient sur la saisie et l'analyse des données STOC ainsi que la réalisation d'un livret de connaissance sur des espèces d'oiseaux présentées en animations scolaires. Il a pu aussi accompagner les animatrices dans leurs différentes sorties de suivi de l'avifaune.

Fonctionnalités usuelles liés au poste et à la structure porteuse

Dans le cadre de l'animation du poste de chargée de mission Natura2000, des actions courantes liées au fonctionnement du poste nécessitent le dégagement de temps :

- Gestion du temps et saisie des activités
- Traitement des mails
- Temps de coordination au sein du binôme Natura 2000
- Participation aux réunions de services de la Mairie de Le Pouzin
- Entretien et rangement du matériels et équipement (GPS, carburant véhicules, outils pédagogiques...)

C. Synthèse bilan des actions 2023

C.1. Temps travaillés sur l'animation des deux sites Natura 2000 en 2023

Actions	Nombre d'heures par site			TOTAL par action
	Printegarde	Milieux alluviaux du Rhône aval	Rompon, Ouvèze, Payre	
0.1 arrêt maladie				0
0.2 congés	369,25			369,25
1. mise en œuvre de la contractualisation : contrats, chartes, MAEc, assistance technique aux signataires				0
1.1 Promotion/recherche des contrats natura 2000		15,25		15,25
1.1.1 contrat natura 2000 forestiers				0
1.1.2 contrat natura 2000 MAEc				0
1.1.3 contrat natura 2000 nini.		4,75		4,75
1.1.4 rédiger la Charte natura 2000 du site				0
1.2 Accompagnement des chartes Natura 2000				0
recenser les adhérents potentiels à la charte et promouvoir la charte				0
1.3 Accompagnement du PAEc (hors animation spécifique du PAEc lorsqu'elle est financée via un autre dossier)				0
1.4 Assistance technique et administrative aux bénéficiaires				0
1.2.1 Contrat naturat 2000 : recenser les bénéficiaires prêt à mettre en œuvre des contrats, appui technique et administratif à la rédaction du contrat , préinstruction du contrat				0
1.4 Suivi des opérations et bilans des actions contractuelles				0
suivi des signatures des adhésions à la charte				0
2. Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux /interventions éventuels hors contrats)				0
2.1 Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisations ou participations à des réunions				0
2.2 Participation /promotion de mesures administratives et réglementaires				0

Actions	Printegarde	Milieux alluviaux du Rhône aval	Rompon, Ouvèze, Payre	Total par action
2.3 Participation /promotion de mesures foncières				0
2.4 Préparation/contribution à la rédaction de cahiers des charges, de formations				0
2.5 Travaux /Expérimentations éventuels hors contrats				0
Conventionner avec les propriétaires, l'ONF et les communes en faveur de la libre évolution des forêts et la conservation d'îlots de sénescences				0
3. Assistance évaluation d'incidences, veille écologique				0
conseil pour la prise en compte de natura 2000, évaluation d'incidences, conseil au maître d'ouvrage Ou bureau d'études		10		10
3.1 Information, porter à connaissance / Conseils porteurs de projet			5,5	5,5
porteurs de projet (photovoltaïque, camping, construction,...),		2		2
3.1.2 Aménagement des quais du Rhone/Parc des lones		90		90
3.2 Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations				0
avis sur la compatibilité de certains projets ou travaux avec le site natura 2000		15,5		15,5
3.3 Veille locale et alerte	5	29		34
4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (études et mise à jour des données du site) préciser les études réalisées et les principaux résultats pour chacune des sous rubriques		3	4	7
4.1 Amélioration /compléments de connaissance sur le site		61,5	3,75	65,25
Bibliographie	3,75	9		12,75
4.2 Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)			11	11
4.2.1 Mesure d'accompagnement prairie alluviale Chateauneuf		20		20
4.3 Evaluation (suivi de population d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)				0
4.3.1 Suivi des oiseaux communs STOC-EPS	30,25			30,25
4.3.2 Suivi de la population d'oiseaux d'eau hivernants sur le site	46			46

Actions	Printegarde	Milieux alluviaux du Rhône aval	Rompon, Ouvèze, Payre	Total par action
4.3.3 Suivi de la population de Blongios nain et de l'évolution des fauvelles paludicoles	61,25			61,25
5. Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties, site Internet...)		23,5		23,5
5.1 préciser les actions réalisées				0
réunions d'information grand public (conférences, réunions,...), journée événementielle	15,25			15,25
réunions d'information élus, conseils municipaux	23,5			23,5
Animation de sensibilisation grand public et animations scolaires	51	71,25		122,25
Médias divers (site Web, articles de presse...)	13,75	34		47,75
Expo Natura 2000 Drôme-Ardèche	1,5	1,5		3
Panneaux d'information Printegarde	47,75			47,75
propriétaires, exploitants agricoles, forestiers, autres professionnels	1			1
6. Articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques (plans/programmes, documents d'aménagement, ENS, SAGE, etc)		18,5		18,5
Identifier les espèces et les zones de développement des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) sur les zones à enjeux				0
Participer à la définition de l'espace de bon fonctionnement des cours d'eau				0
Aide à la décision au gestionnaire		12,25		12,25
SAGE Drôme		10,5		10,5
6.1 préciser les programmes concernés	1,5	8		9,5
PNA Apron		9,75		9,75
conseil pour les PLU ou autres documents d'urbanisme pour les communes ou les bureaux d'études	2,5	4,25		6,75
Participation à des comités techniques, groupes de travail	3,5	11,25		14,75
7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site	1			1
7.1 Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus	2,25			2,25

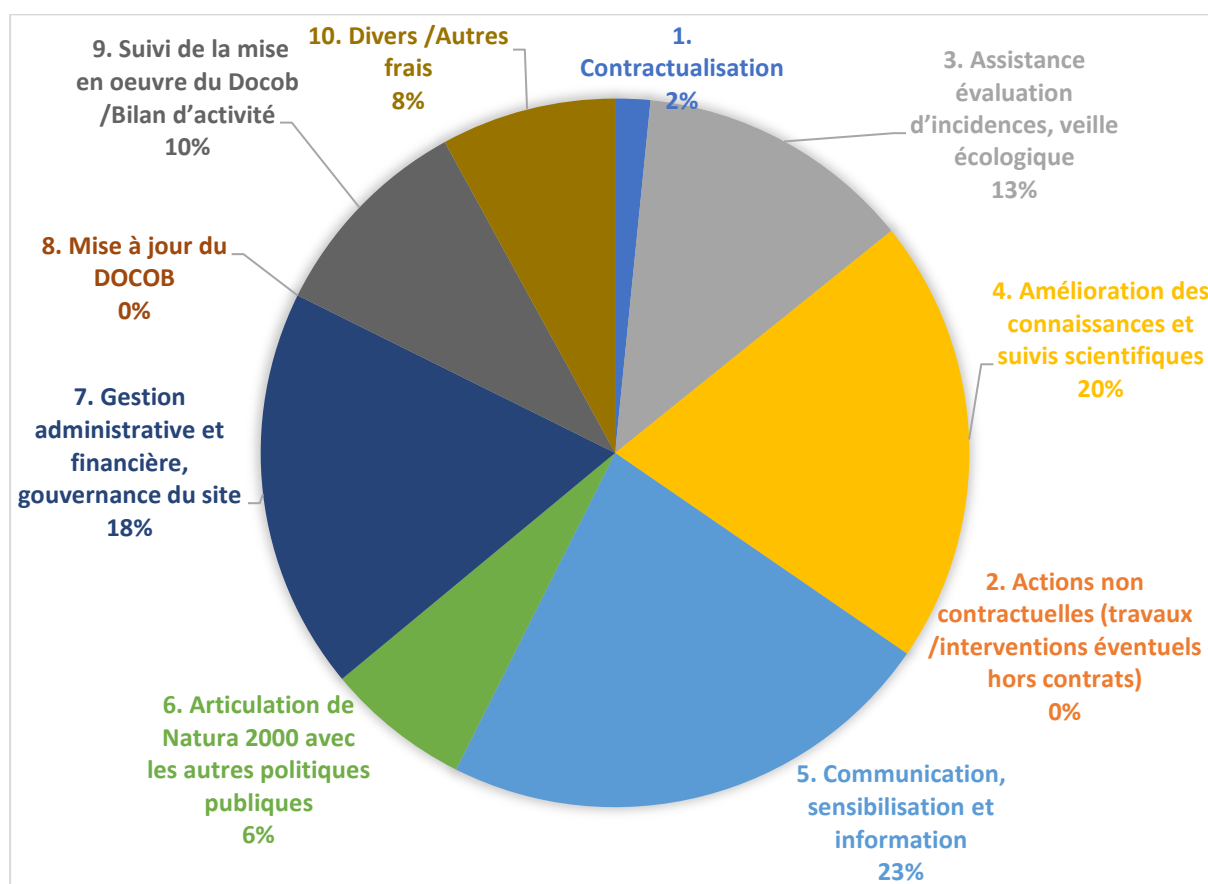
Actions	Printegarde	Milieux alluviaux du Rhône aval	Rompon, Ouvèze, Payre	Total par action
Préparation COPIL D4				0
Préparation COPIL ZPS12	2,25			2,25
présentation en copil du programme pour l'année en cours				0
groupes de travail sur xxxxx	5,75			5,75
7.2 Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics				0
préparer les marchés d'assistance, ou sous-traitance				0
Recherche de financements : autres (Agence de l'eau, région ; département...)		1		1
Demande de subvention	4,25	30		34,25
Demande de solde	47,75			47,75
7.3 Fonctionnement au sein de la structure				0
Coordination d'équipe interne	16	3		19
Réunion de service				0
Réunion avec la hiérarchie (élu référent, DGS)		2,5		2,5
Gestion des mails	98,25			98,25
Gestion du temps et planification				0
7.4 Echanges avec la DDT				0
7.5 Temps relationel partenaire	13,5	0,75		14,25
8. Mise à jour du DOCOB (toiletage ou révision du Docob) s'il y a lieu				0
proposition de modification du docob				0
9. Suivi de la mise en oeuvre du Docob /Bilan d'activité				0
bilan annuel des actions et de l'animation du site		1,5		1,5
bilan quantitatif et qualitatif des actions menées	7			7
9.1 Rapport d'activité annuel				0
Bilan d'activité D4		81,75		81,75
Bilan d'activité ZPS12	30,5			30,5
9.2 renseignement de SIN2 (logiciel de suiv des Docobs)				0
10. Divers /Autres frais				0
10.1 Participation aux journées du réseau Natura 2000				0
participation au réseau des animateurs de sites en France, Auvergne-Rhône Alpes, en Ardèche		7,5		7,5

Actions	Printegarde	Milieux alluviaux du Rhône aval	Rompon, Ouvèze, Payre	Total par action
échanges avec des sites européens				0
échanges avec les sites limitrophes	18,75	7,25		26
10.2 Autres	17,25	3		20,25
stage, colloques				0
10.3 formations	37	8,5		45,5
Totaux (comptant les congés)	978,25	611,5	24,25	1614

Le nombre d'heures travaillé attendu est de 1276,8h pour un contrat à 80%. Ci-dessus, le total d'heures travaillé est de 1 244,75 (total des heures – nombre d'heures de congés = 1614 – 369.25).

La différence entre la valeur attendue et la valeur réelle relève des 32h (soit 4 jours) de congés légaux accordés à l'animatrice aux frais de la Mairie du Pouzin suite à son PACS (congés du 6 mars au 9 mars inclus).

C.2. Répartition du temps de travail par action sur l'animation des deux sites Natura 2000 en 2023



Amanda COCQUELET

Animatrice Natura 2000 des sites « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval »

**Christophe Vignal**

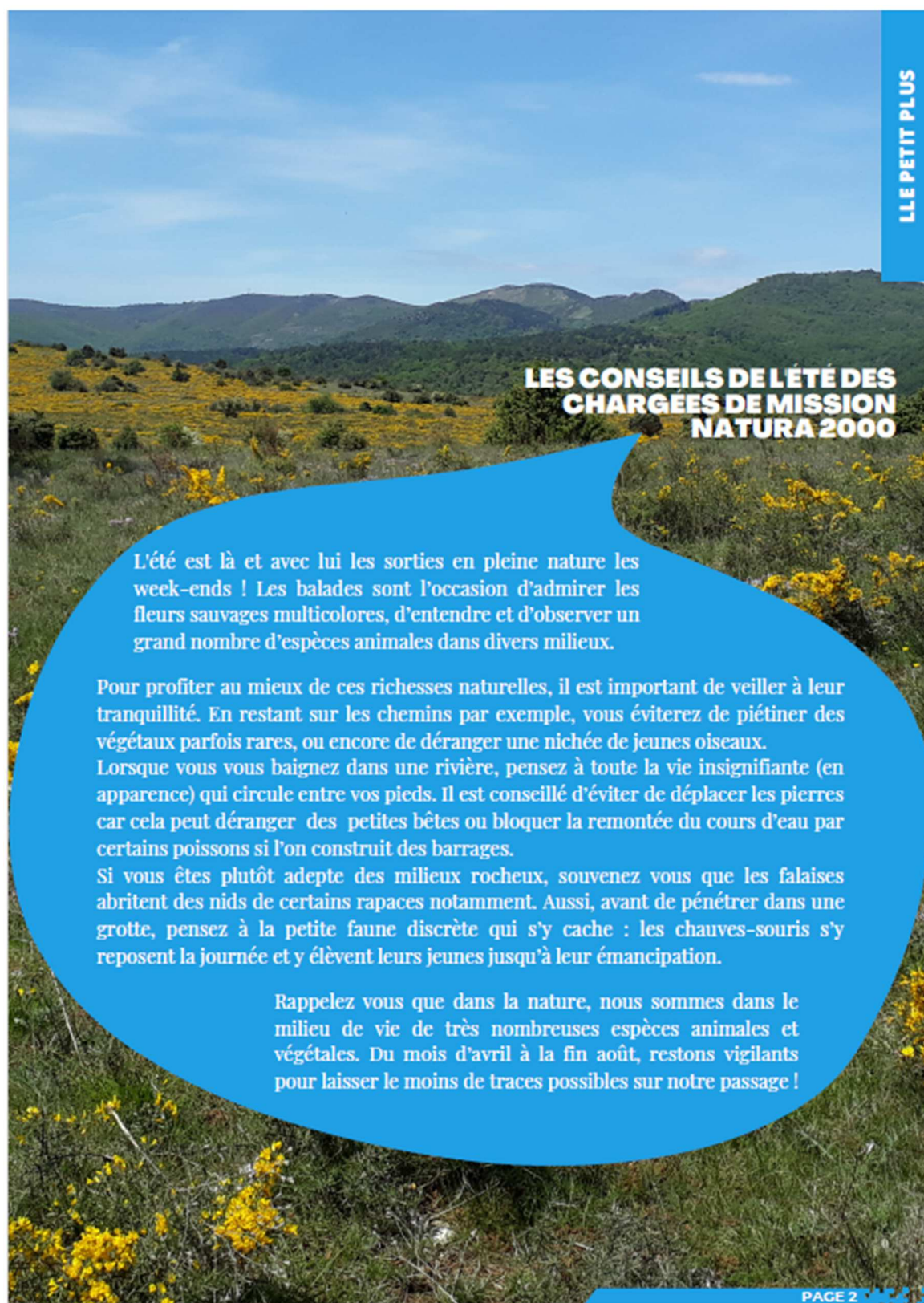
Monsieur le Maire de la commune de Le Pouzin

Président des Comités de pilotage des sites « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval »



D. ANNEXES

Annexe 1 : Articles parus en 2023



Bulletin municipal du Pouzin été 2023

PRIVAS La nature dans nos villes de demain



C'est à la médiathèque Jacques Dupin à Privas, dans le cadre de l'animation des trois sites Nature 2000, que la commune du Pouzin a organisé une soirée-conférence, qui avait pour thème la nature dans les villes de demain. La soirée, ouverte par Christophe Vignal, maire du Pouzin, et Yann Vivat, maire de Rompon, a accueilli une trentaine de personnes. La LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) a présenté quelques espè-

ces animales et végétales. Il est important de préserver ces espèces et de rendre la cohabitation la plus agréable et la plus favorable possible. Le service des espaces verts du Pouzin est également intervenu pour présenter les pratiques vertueuses mises en place pour accueillir la biodiversité dans la ville avec pour objectif de s'adapter au changement climatique et de rendre le cadre de vie des Pouzinois plaisant.

Dauphiné libéré du 04/12/2023 – Conférence « La nature dans nos villes de demain »

Annexe 2 : Projet d'implantation des panneaux d'information réglementaire de la réserve de chasse et de faune sauvage de Printegarde

Proposition 1 : Projet d'implantation de panneaux réglementaires sur la réserve de chasse et de faune sauvage et site Natura 2000 de ~~Printegarde~~
04/05/2023

Illustration des futurs panneaux (photos des panneaux installés en 2021)

Dimension des panneaux : 60x40 cm

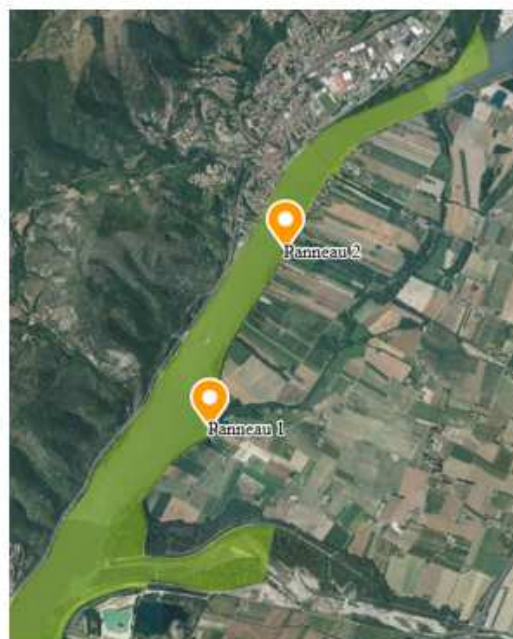
Dimension des poteaux : 10x10x200 cm



1 sur 4

Proposition 1 : Projet d'implantation de panneaux réglementaires sur la réserve de chasse et de faune sauvage et site Natura 2000 de Printegarde
04/05/2023

Vue d'ensemble de la localisation des deux futurs panneaux

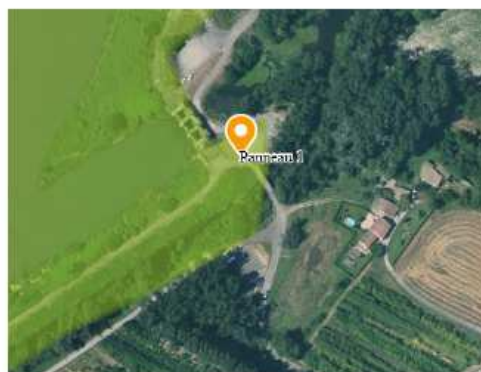
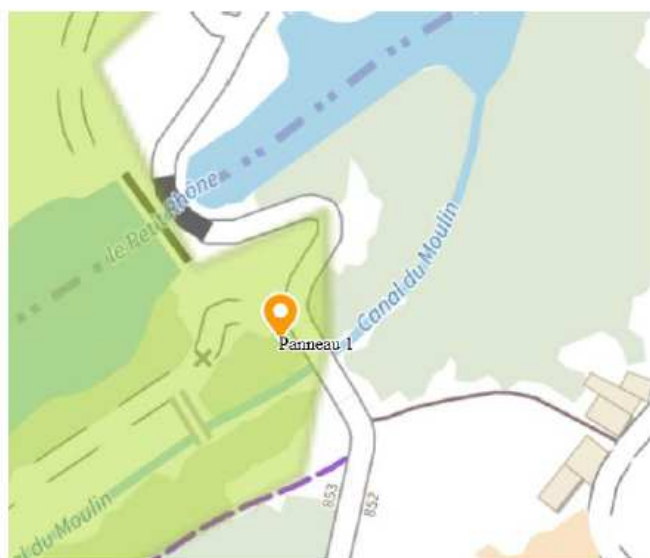


2 sur 4

Proposition 1 : Projet d'implantation de panneaux réglementaires sur la réserve de chasse et de faune sauvage et site Natura 2000 de Printegarde
04/05/2023

Localisation du panneau 1

Coordonnées maps : 44.781284, 4.774049

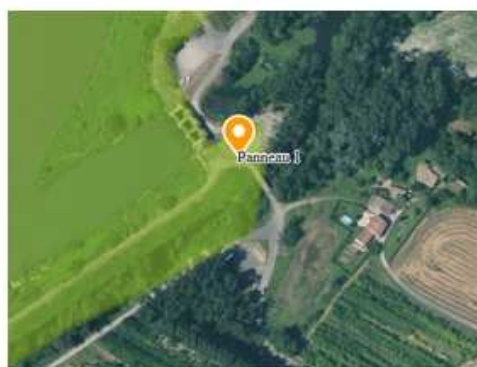
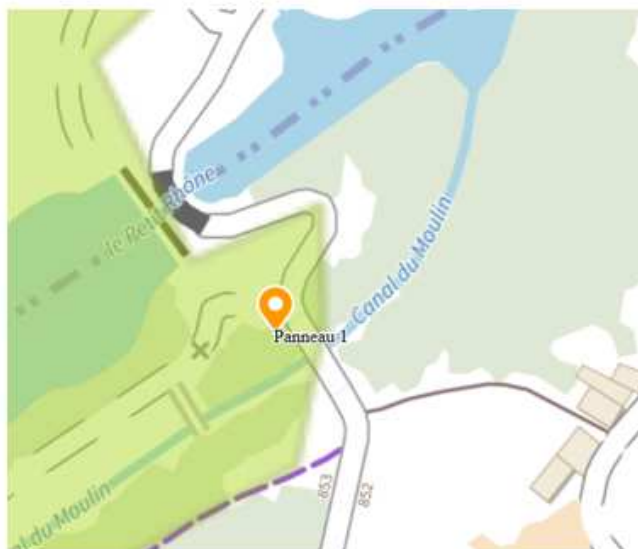


3 sur 4

Proposition 1 : Projet d'implantation de panneaux réglementaires sur la réserve de chasse et de faune sauvage et site Natura 2000 de Printegarde
04/05/2023

Localisation du panneau 1

Coordonnées [maps](#) : 44.781284, 4.774049

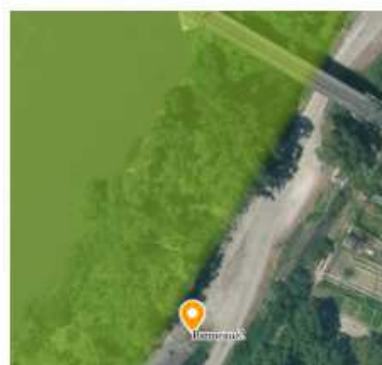
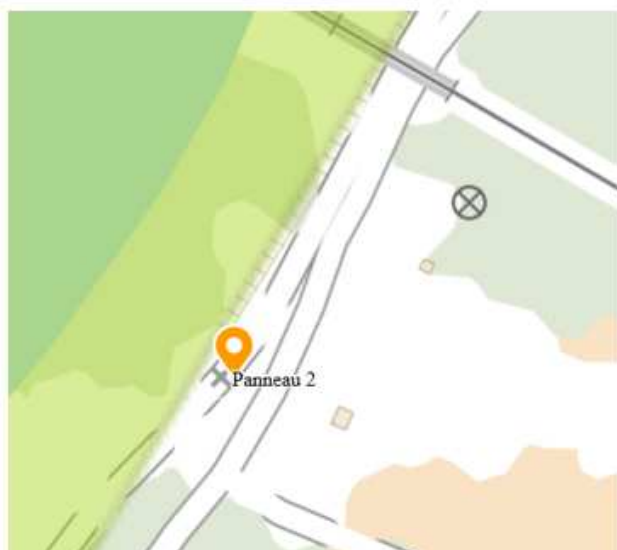


3 sur 4

Proposition 1 : Projet d'implantation de panneaux réglementaires sur la réserve de chasse et de faune sauvage et site Natura 2000 de Printegarde
04/05/2023

Localisation du panneau 2


Coordonnées [maps](#) : 44.793583, 4.781392



4 sur 4


Annexe 3 : Infolettres 2023

[Cliquez ici pour les consulter en ligne](#)

 Mairie de
Le Souzin
NATURA 2000

MARS 2023

INFOLETTRE DES SITES NATURA 2000
« ROMPON, OUVÈZE, PAYRE »
« PRINTEGARDE »
« MILIEUX ALLUVIAUX DU RHÔNE AVAL »



En tant que Présidents des comités de pilotage, nous avons le plaisir de vous envoyer la quatrième infolettre de nos sites Natura 2000

ACTUALITES

RETOUR SUR LES QUESTIONNAIRES QUALITATIFS DES COPILS

Suite aux comités de pilotage des trois sites Natura 2000 qui se sont tenus fin 2022, il est apparu intéressant d'envoyer un questionnaire de satisfaction à l'ensemble des réseaux de chacun d'entre eux afin de permettre aux chargées de mission d'adapter au mieux ces réunions.



Comité de pilotage du site Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre » le 8 décembre 2022 à Saint-Symphorien-sous-Chornérac

La majorité des personnes ayant répondu à ce questionnaire ont renseigné avoir une bonne connaissance de Natura 2000 et des trois sites en gestion.

Lors des réunions, le contenu (présentations, intervenants, durée) apparaît satisfaisant même si davantage d'intervenants seraient appréciés par quelques répondants.

Concernant le taux de participation, il est intéressant pour les prochains comités de pilotage, de comprendre la raison des absences. Quelques pistes ont été rapportées : conflit d'agenda, lieu, réunion qui se déroule en semaine sur des horaires de journée.

D'une manière globale, il est important de faire évoluer régulièrement ces instances en recueillant l'avis du réseau. Ces moments d'échanges sont essentiels pour garantir la bonne gestion des trois sites Natura 2000. L'objectif est donc de mobiliser un maximum de participant(e)s.

Si vous ne l'avez pas encore fait, il est encore temps de nous faire parvenir vos remarques et vos avis en répondant au(x) petit(s) questionnaire(s) qui vous concerne(nt) :

[Rompon, Ouvèze, Payre](#)
[Milieux alluviaux du Rhône aval](#)
[Printegarde](#)

UNE ÉTUDE SUR L'ÉVOLUTION DES MILIEUX NATURELS PAR PHOTOS AÉRIENNES

Les sites Natura 2000 "Milieux alluviaux du Rhône aval" et "Printegarde" présentent des enjeux forts à l'échelle de la moyenne vallée du Rhône, avec la présence de milieux naturels et d'espèces parfois à l'état relictuel. Dans les dernières décennies, de nombreux facteurs humains ont conduit à la modification de paysages et des milieux naturels : le changement des pratiques agricoles, l'aménagement touristique du territoire, le réchauffement climatique ou encore la coupe de bois dans les forêts alluviales, sont largement observés dans la vallée.



Exemple d'évolution de milieu sur une carrière de la commune de Donzère après exploitation entre 2006 (photo de gauche) et 2020 (photo de droite)

En 2022, une étude visant à analyser l'évolution des milieux naturels par photo interprétation a été réalisée sur les deux sites. La photo interprétation est une méthode qui s'appuie sur des photos aériennes pour cartographier des éléments dans le paysage. Dans cette étude les photos aériennes prises en 2006 et en 2020 ont servi de support pour localiser les secteurs où les milieux ont changé de nature et pour quantifier les surfaces touchées.

Globalement sur les 4 463ha que représentent les deux sites Natura 2000, 700ha soit 15% de la surface ont évolué entre 2006 et 2020. Pour beaucoup, ces évolutions sont naturelles ou liées à des changements de pratiques agricoles. Des aménagements humains comme l'installation de carrières sont aussi à l'origine de modification des milieux.

L'ensemble des résultats de cette étude pour les deux sites Natura 2000 sont consultables sur la [note de synthèse](#).

ACTUALITES

LES BILANS D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2022

Les trois sites Natura 2000 font l'objet d'un bilan d'activité annuel. Si vous souhaitez prendre connaissance de ce qui s'est passé sur chacun d'entre eux au cours de l'année 2022, cliquez sur les liens ci-dessous :

- [Bilan d'activités de « Rompon, Ouvèze, Payre »](#)
- [Bilan d'activités de « Printegarde »](#)
- [Bilan d'activités de « Milieux alluviaux du Rhône aval »](#)

FOCUS SUR LES ESPECES

LES OISEAUX HIVERNANTS SUR PRINTEGARDE



Oiseaux en hivernage sur le site de Printegarde.

« Printegarde » a été désigné en tant que site Natura 2000 pour son importance pour les espèces d'oiseaux à différents moments de l'année. En effet, ce site se situe sur l'un des principaux axes de migration des oiseaux qu'est la vallée du Rhône. En hiver, c'est une quarantaine d'espèces d'oiseaux d'eau qui s'arrêtent sur le site de « Printegarde » pour venir hiverner. Il est alors possible d'observer des canards (comme le canard colvert ou le canard chipeau), des échassiers (comme les aigrettes ou le petit chevalier guignette), des goélands et des mouettes, des Grands cormorans...

Dans les années 1990, certaines de ces espèces étaient dénombrées en plusieurs centaines d'individus. Aujourd'hui ces effectifs sont en large baisse. Une des explications viendrait du changement climatique. Les hivers sont plus doux et les oiseaux migrateurs descendent moins au sud qu'avant, modifiant ainsi les aires d'hivernage. Chez certaines espèces, le changement climatique a bouleversé les voies migratoires voire même décalé les dates de départ et de retour des migrateurs.

Le site de « Printegarde » conserve une valeur ornithologique rare sur le Rhône de par la mosaïque de milieux aquatiques qu'il présente. Ce lieu mérite donc une attention particulière pour préserver la quiétude des espèces migratrices, hivernantes et lors de la période de reproduction.

L'ÉCREVISSE À PATTES BLANCHES : UNE ESPÈCE MENACÉE



L'écrevisse à pattes blanches est une espèce protégée et notamment au titre de la Directive européenne Habitats-Faune-Flore.

Elle peuple préférentiellement les eaux froides, non polluées, claires et vives, torrents et ruisseaux.

Elle est malheureusement en déclin ces dernières années sur les cours d'eau du site Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre » et au-delà. Un virus léthal transmis par l'écrevisse américaine et transporté par les humains d'un cours d'eau à un autre en est une des raisons principales. Il existe toutefois encore quelques populations fragiles dans le Mézayon. Un comité technique a été créé par la Fédération de pêche de l'Ardeche en 2022 pour mettre en place des actions de préservation cohérentes sur le territoire.



Protocole de décontamination et d'hygiène

Méthode de décontamination préconisée après toute activité dans l'eau pour éviter la dissémination d'agents pathogènes et d'espèces allochtones dans les milieux aquatiques



QUE FAIRE ?	COMMENT ?	SUR QUOI ?
1 - LAVAGE	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Rincer à l'eau de la rivière de la station ❖ Brosser, notamment les matériaux avec des aspérités ❖ Eliminer les résidus de terre, mucus, algues, etc. ❖ Laver les bateaux et remorques en station de lavage (aussi souvent que possible) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tout matériel en contact avec l'eau : Matériel de pêche Matériel individuel (gants, waders...) Matériel de mesures topographiques (mires, trépieds de niveaux) Bateaux et remorques
2 - DESINFECTION <i>Préparations, dosages et précautions d'emploi des produits au verso de cette fiche</i>	<p>A. Virkon® :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Brumiser la solution en évitant le ruissellement - Laisser agir 15 min <p>B. Javel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bien mélanger, laisser tremper au moins 15 min - Pulvérisation possible <p>C. Alcool à 70° :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Frotter le petit matériel à l'aide d'un essuie-tout imbibé 	<p>A. Matériel individuel : Waders / bottes / cuissardes / gants... Matériel de pêche : Ichtyomètres, bacs, viviers, seaux, épuisettes, tables de biométrie, balances (si étanches)... Autre matériel : Mires, trépieds de niveaux, décamètres...</p> <p>B. Filets-barrage, filets de pêche (plans d'eau), tout matériel (attention à la détérioration des tissus)</p> <p>C. Petit matériel métallique : pinces, scalpels, matériel de scalimétrie... Matériel électronique : sondes, balances...</p>
3 - RINCAGE <i>Sur site d'opération suivant, au bureau ou à domicile</i>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Rincer le produit désinfectant en dehors du milieu aquatique et avant l'opération 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tout matériel désinfecté. Rincer à l'aide d'un seau, tuyau d'arrosage...
4 - SECHAGE (Si possible)	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Laisser sécher en plein soleil le plus longtemps possible (propriété de désinfection des UV solaires) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tout matériel

V 2015-1.0

1/2

Afin de contribuer à la protection de cette espèce, il est important de respecter le protocole de décontamination et d'hygiène expliqué dans la figure ci-dessus.

DES PRATIQUES VERTUEUSES POUR LA BIODIVERSITÉ

DES PELOUSES NATURELLES PRÉSERVÉES PAR LE PÂTURAGE



Pâturage de moutons sur le plateau de Rompon

L'exemple du site Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre » permet de comprendre quels sont les bénéfices du pâturage ovins (par les moutons) sur le plateau de Rompon.

Les milieux naturels ouverts (pelouses sèches et prairies) présentent un enjeu de conservation fort. Ils abritent une flore et une faune d'importance patrimoniale avec entre autres, les orchidées, les reptiles ou encore les papillons.

La pratique du pâturage remonte à plusieurs millénaires et présente de nombreux avantages. En effet les pelouses sèches ne sont en fait pas si naturelles que cela ... puisque façonnées par l'Homme depuis le moyen-âge grâce aux animaux d'élevage ! Souvent protégées, ces milieux ont tendance à se « refermer » : comme tout milieu naturel, sans entretien elles vont rapidement se transformer en forêt. Certaines plantes et espèces animales, exclusivement présentes sur ces milieux à caractère calcaire vont alors disparaître. En se nourrissant des arbustes, les moutons vont ainsi contribuer à laisser ces milieux ouverts et maintenir leur biodiversité.

Afin d'aider les agriculteurs à entretenir des pratiques vertueuses pour la biodiversité, plusieurs outils leur sont proposés. Parmi eux, il existe les Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC). Les agriculteurs peuvent souscrire volontairement à des engagements pour une durée de cinq ans. Une aide financière leur est allouée pour encourager dans le maintien ou le changement de pratiques en faveur de la biodiversité.

Voir la version en ligne



Juin 2023

Infolettre des sites Natura 2000

« Rompon, Ouvèze, Payre »

« Printegarde »

« Milieux alluviaux du Rhône aval »



Christophe Vignal



Yann Vivat

Nous avons le plaisir de vous envoyer cette cinquième infolettre concernant les sites Natura 2000 portés par la mairie de Le Pouzin et dont nous sommes respectivement les Présidents des comités de pilotage.

La période printanière, déjà bien entamée, est un moment essentiel où les espèces faunistiques et floristiques se développent. Un suivi régulier sur le terrain est mené notamment pour les oiseaux et les libellules qui sont de bons indicateurs de l'état de la biodiversité.

Cette période est aussi marquée par les animations de sensibilisation auprès des scolaires et du grand public avec notamment la fête de la nature.

Cette lettre se terminera par une rubrique dédiée aux énergies renouvelables qui sont une des solutions afin de consommer de manière plus sobre. Leur déploiement est l'un des moyens pour atteindre la neutralité carbone. C'est aussi une solution pour garantir notre approvisionnement en énergie et réduire notre dépendance aux importations. Toutefois, il est important de réfléchir à une implantation adaptée aux besoins de la biodiversité qui peut être affectée par ces nouvelles technologies.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture.

Actualités

La place des élus dans la politique Natura 2000, retour sur un webinaire

The slide features a central graphic of a stylized green leaf with a blue stem, set within a white circle. To the right of the leaf is a blue circular logo with the text 'COORDINATION INTER-RÉSEAUX NATURA 2000'. The main text on the slide reads: 'WEBINAIRE La place des élus dans la politique Natura 2000 Session n°1 Jeudi 25 mai 2023'. Below this, it says 'Le webinaire va bientôt commencer ! En attendant, nous vous remercions de : - Couper vos micros - Utiliser l'outil de discussion pour poser vos questions'. At the bottom, it states 'Pour rappel, ce webinaire est enregistré'. Logos for 'Soutenu par : France - Région Auvergne-Rhône-Alpes Biodiversité Française', 'En partenariat avec : OFB Office Français de la Biodiversité', and 'NATURA 2000' are visible at the bottom of the slide.

La mission inter-réseaux Natura 2000, fédérée au niveau national, a pour objectif de mettre en valeur les besoins liés aux questions de gouvernance locale, de portage par les élus ou d'ancrage dans les territoires.

Elle organise en 2023 deux webinaires sur ces questions en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité. Ils s'adressent aux présidents de comité de pilotage et élus concernés par la politique Natura 2000 (élus des régions, maires de communes situées dans un site Natura 2000...).

Le thème de la session 1 portait sur « La politique Natura 2000 et le rôle de président de comité de pilotage ». Ce premier webinaire a permis aux élus de mieux comprendre le fonctionnement du dispositif et d'échanger, sur la base de retours d'expérience, sur leur rôle à jouer en tant que Présidents de comité de pilotage.

Yann Vivat, maire de Rompon, a témoigné au cours de cette session en tant que Président de comité de pilotage du site Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre ». Il a mis l'accent sur le rôle de l'animateur Natura 2000 qui est essentiel pour accompagner les élus dans leurs prises de décision liées aux enjeux de la biodiversité.

Rencontre des élus de la mairie de Le Pouzin



Les deux chargées de mission Natura 2000 sont intervenues, le 24 avril dernier, auprès des élu(e)s de la commune de Le Pouzin, structure animatrice de trois sites Natura 2000. Lors de cette rencontre, une synthèse des actions menées en 2022 sur les trois sites a été présentée. Deux points d'actualité ont été ensuite développés pour sensibiliser les élus sur deux thématiques : l'implantation de panneaux photovoltaïques en milieu naturel et l'expansion de l'exploitation de la carrière Delmonico-Dorel au Pouzin. Ces échanges sont des moments privilégiés pour apporter des connaissances aux élu(e)s sur le patrimoine naturel de leur commune afin de les responsabiliser face à sa préservation.

Journée des animateurs/rices Natura 2000 de Drôme Ardèche



Le 2 mars dernier, les animateur/rices Natura 2000 des départements de la Drôme et de l'Ardèche se sont réunis au Pouzin. Ces réunions annuelles sont l'occasion de créer une dynamique d'action, en collaborant sur des projets communs pour mettre en valeur sur le territoire le réseau de sites Natura 2000. Par exemple, ces actions peuvent concerner le volet communication au travers de développement d'outils de sensibilisation, ou encore le suivi d'espèces animales et végétales sur plusieurs sites. Ces journées sont aussi la clé du succès pour garder une cohésion et une cohérence en ce qui concerne la gestion des sites Natura 2000 en profitant des compétences et des retours d'expérience de chacun(e)s.

Focus sur une espèce

Le Blongios nain, un petit héron méconnu



Crédit photo : Denis Attinault (www.oiseaux.net)

Le Blongios nain est plus petit héron d'Europe. Elle est l'espèce phare du site Natura 2000 de Printegarde. En France, l'espèce est considérée comme « presque menacée » avec une estimation de 500 à 830 couples contre 2000 couples dans les années 70. La cause majeure de sa disparition dans notre pays est la régression des milieux humides par assèchement ou encore la mise en culture des zones humides. En effet, le Blongios fréquente les roselières (végétation aquatique de la famille des roseaux) en bordure des cours d'eau, des étangs ou des gravières. Comme tous les hérons, il se nourrit principalement de petits poissons, d'insectes, d'amphibiens et de mollusques. Après un hivernage au sud du Sahara, le Blongios revient en France dès la fin avril. C'est à ce moment-là que le suivi de cette espèce débute sur le site de Printegarde. L'objectif est d'estimer le nombre de couples nicheurs et surtout de localiser les nichées potentielles afin d'assurer une gestion adaptée de l'espèce sur le site.

Communication

Animations de sensibilisation



Animation de la fête de la nature sur le plateau de Rompon avec la LPO

Ce printemps 2023 a également été rythmé par des animations grand public et scolaires.

Les deux chargées de mission ont accompagné le groupe local de la LPO Val de Drôme et de Nyons sur une sortie à Printegarde le 19 mars. Plus de 40 participants étaient présents. C'était l'occasion pour les animatrices de rencontrer des naturalistes chevronnés et d'échanger sur les observations d'oiseaux pour mieux comprendre le fonctionnement du site.

A l'occasion de la fête de la nature, une sortie sur le plateau de Rompon a été organisée en lien avec la LPO le 27 mai. L'objectif était de faire découvrir les richesses naturelles de ce secteur et plus précisément les reptiles, espèces animales souvent mal connues. Les participants se sont montrés très intéressés et ont pu mieux comprendre le rôle de ces animaux dans l'environnement naturel.

Les animatrices sont également intervenues auprès des scolaires :

- Le 20 mars dernier à une sortie scolaire organisée par la LPO pour présenter le réseau Natura 2000, le site de Printegarde, son importance pour les oiseaux et le rôle de l'animatrice en lien avec les différents acteurs et usagers du territoire,

- Le 4 mai dernier à l'école primaire privée de Chomérac avec l'animateur nature de la Fédération des Chasseurs de l'Ardèche. L'objectif de cette animation commune était de présenter aux enfants la biodiversité qui les entoure avec une sortie du côté de la grotte de Tourange. Deux autres animations avec la Fédération de Chasse de l'Ardèche auront lieu en juillet auprès des centres de loisirs de La Voulte-sur-Rhône et de Le Pouzin.

Concilier les besoins humains et la préservation de la biodiversité

Le développement des énergies renouvelables en milieu naturel



Crédit photo : Agence Régionale de la Biodiversité de Nouvelle-Aquitaine

Le développement des énergies renouvelables est envisagé comme une des solutions pour limiter les rejets de gaz à effet de serre aggravant le changement climatique et menaçant la biodiversité et l'espèce humaine.

Toutefois, afin d'avoir une vision plus complète des alternatives énergétiques qui s'offrent à nous, il reste nécessaire d'évaluer les impacts de ces nouvelles technologies sur la biodiversité, notamment dans l'optique de leur déploiement à large échelle.

Aujourd'hui, une des cinq causes de perte de biodiversité est le changement de la nature des sols. Les parcs photovoltaïques sont un exemple de perte de naturalité d'un milieu, ce qui peut avoir plusieurs effets. Qui dit changement dans le sol dit changement de végétation, donc des peuplements d'insectes et ainsi de la présence de leurs prédateurs (oiseaux, chauve-souris...). La modification du milieu par « encombrement » des prairies peut aussi avoir des conséquences directes sur les voies de circulation des espèces animales, la ressource alimentaire des herbivores comme des carnivores, ou encore sur la construction de nids chez certains oiseaux. D'autres espèces sont au contraire attirées par les panneaux qui, à leur surface, ressemblent à une étendue d'eau. Des insectes aquatiques comme les libellules peuvent alors venir pondre sur les panneaux vouant à échec la reproduction. Les oiseaux ou chauve-souris chassant les insectes à la surface de l'eau peuvent aussi se heurter aux panneaux.

Un cadre réglementaire stricte existe mais il est aussi primordial de prévenir les effets des centrales photovoltaïques sur la biodiversité, et de bien considérer les enjeux naturels afin d'adapter l'aménagement des parcs pour que la réimplantation de la faune et la flore sauvage y soit favorisée.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter les deux animatrices des sites :

Sophie COSTE-DURIEUX - s.coste-durieux@lepouzin.fr

Amanda COCQUELET - a.cocquelet@lepouzin.fr

Où à consulter les sites internet des trois sites Natura 2000 :

<http://romponouvezepayre.n2000.fr/>

<http://printegarde.n2000.fr/>

<http://milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/>

Contact de la structure animatrice des sites :

Mairie Le Pouzin

3 avenue Marcel Nicolas B.P.6

07250 LE POUZIN

Tél : 04 75 63 81 48





Décembre 2023
Infolettre des sites Natura 2000

« Rompon, Ouvèze, Payre »
« Printegarde »
« Milieux alluviaux du Rhône aval »



Christophe Vignal



Yann Vivat

Nous avons le plaisir de vous envoyer cette sixième infolettre concernant les sites Natura 2000 portés par la mairie de Le Pouzin et dont nous sommes respectivement les Présidents des comités de pilotage. Cette dernière de l'année est l'occasion de vous annoncer que nous poursuivons nos missions pour l'année 2024, avant un changement de structure animatrice au 1er janvier 2025.

Cette fin d'année a été riche en événements et animations. Nos chargées de mission Natura 2000 se sont impliquées sur des sujets d'actualité tels que les influences des parcs photovoltaïques au sol sur les chauves-souris ou bien la nature dans nos villes de demain. Ce dernier sujet a fait l'objet d'une conférence organisée par la mairie du Pouzin en partenariat avec la LPO Drôme-Ardèche en novembre.

Des animations grand public et scolaires ont aussi marqué cette période. La communication est un outil essentiel pour sensibiliser le plus largement possible.

C'est sans oublier le suivi des espèces. Cette année un inventaire complet des libellules a été réalisé sur le site Natura 2000 "Rompon, Ouvèze, Payre".

Enfin, cette infolettre se clôturera par un article concernant les espèces exotiques envahissantes qui constituent une menace pour environ un tiers des espèces terrestres. Des solutions existent notamment face au changement climatique.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture ainsi que de très belles fêtes de fin d'année.

Actualités

La Région Auvergne Rhône-Alpes réorganise la gestion des espaces Natura 2000



L'Auvergne-Rhône-Alpes est la région qui compte le plus de zones Natura 2000 avec 261 sites qui représentent 13 % de son territoire. Ces sites étaient jusqu'à présent portés par l'État et les collectivités locales et étaient pilotés par 87 structures.

Dans le cadre de la loi 3DS qui lui a confié la gestion des zones Natura 2000, la Région AURA a décidé de refondre le système existant depuis 30 ans. Elle a pour cela fait le choix de redéfinir les objectifs de travail afin d'assurer cette nouvelle responsabilité dans le domaine de la biodiversité.

De nombreux sites Natura 2000 vont changer de structure animatrice. La gestion des trois sites portés par la mairie du Pouzin sera confiée au Conservatoire des Espaces Naturels de Rhône-Alpes, antenne Drôme-Ardèche à partir du 1er janvier 2025.

Séminaire Photovoltaïque et Chiroptères



Une étude réalisée par la Ligue de Protection des Oiseaux AURA - délégation Drôme-Ardèche a été lancée en 2022 pour améliorer les connaissances sur l'activité des chauves-souris au sein et aux alentours des parcs photovoltaïques au sol. Cette étude scientifique à l'initiative de la CNR (Compagnie Nationale du Rhône) a aussi été pilotée par le Muséum National d'Histoire Naturelle et l'Office Français de la Biodiversité.

Un séminaire s'est tenu en septembre dernier rassemblant 300 personnes pour présenter les résultats. Les premiers résultats de cette étude ont mis en avant que l'activité des chauves-souris est altérée par la présence de parcs photovoltaïques. Il est essentiel de construire un socle commun de compréhension sur cet épineux sujet qu'est la conciliation entre préservation de la biodiversité et la transition énergétique.

Pour (re)voir les conférences, [CLIQUEZ ICI](#)

Pour (re)découvrir le projet et les ateliers du 12/09 après-midi, [CLIQUEZ ICI](#)

A lire : l'article scientifique issu de ce projet

Réunion du réseau des animateurs Natura 2000 de Drôme-Ardèche



Après une réunion en début d'année pour échanger sur des actions communes en réseau, les animatrices-eurs Natura 2000 drômois et ardéchois se sont retrouvés en novembre pour une visite de terrain sur le site "Les massifs de Crussol, Soyons et Cornas Chateaubourg".

Sur les massifs de Crussol et de Soyons, deux sentiers d'interprétation à destination des familles ont vu le jour pour partir à la découverte de la richesse géologique et du patrimoine naturel de ces lieux. Fabien Cayrat, animateur du site à la communauté de communes de Crussol, nous a présenté le fruit de ce travail en lien avec le bureau d'étude *Cairn interprétation*. Cette demi-journée a été l'occasion de partager les retours d'expérience en matière de sensibilisation au sein du réseau.

Sensibilisation

Animations scolaires lire et faire lire



Cet automne, les chargées de mission Natura 2000 ont été associées à plusieurs journées d'animations scolaires en lien avec l'association [Lire et faire lire de l'Ardèche](#). Cela a été l'occasion de partager avec plusieurs classes de différentes écoles primaires des connaissances sur la nature et notamment les chants d'oiseaux. Ces moments de sensibilisation sous forme de jeux sont essentiels pour faire comprendre aux plus jeunes l'importance de la protection de la biodiversité. C'est la deuxième année que Natura 2000 est associé à ces journées scolaires.

La nature dans nos villes de demain : conférence à la médiathèque de Privas, en partenariat avec la LPO Drôme-Ardèche



Une soirée conférence sur la thématique de la nature dans les villes de demain a été organisée par les animatrices en partenariat avec la LPO Drôme-Ardèche ([contact ici](#)) le 30 novembre. C'est à la médiathèque de Privas qu'une trentaine de participants sont venus découvrir nos colocataires sauvages. Ces espèces animales et végétales se sont adaptées à nos bâtis et à nos aménagements urbains. Si elles passent souvent inaperçues, il est toutefois important de les préserver et de rendre la cohabitation la plus agréable et la plus favorable possible. Le service des espaces verts de la commune de Le Pouzin est également intervenu pour présenter les pratiques vertueuses mises en place pour accueillir la biodiversité dans la ville avec pour objectif de s'adapter au changement climatique et de rendre le cadre de vie des pouzinois plaisant.

[Retrouvez les informations clés ici](#)

Mieux connaître le territoire

Résultats d'une étude sur les libellules
sur le site Natura 2000 "Rompon, Ouvèze, Payre"



Cette année, le site Natura 2000 "Rompon, Ouvèze, Payre" a fait l'objet d'un suivi spécifique sur les libellules. Un prestataire indépendant, Guillaume Aubin, a été missionné pour mener cette étude sur l'ensemble des cours d'eau du site. Aucun suivi exhaustif n'avait été réalisé jusque là. Les résultats étaient très attendus !

Il est important de rappeler que les libellules sont de bonnes lanceuses d'alerte quant à la qualité de l'eau. Quand leurs populations se réduisent ou disparaissent d'une rivière, c'est qu'il y a un problème sanitaire. Il est donc essentiel de pouvoir suivre les populations de libellules sur le territoire.

Quarante-deux espèces ont été inventoriées sur les différents milieux aquatiques du site. Notamment, une espèce protégée à l'échelle européenne s'avère très présente. Il s'agit de la Cordulie à corps fin. Cette espèce est facilement reconnaissable à ses yeux vert brillant et à l'alignement de marques jaunes contrastant avec le vert métallique desur son abdomen. Elle vit aux abords des eaux courantes (notamment dans les parties calmes des grandes rivières), parfois en eau stagnante (mares, étangs, lacs, anciennes gravières), en-dessous de 800 m d'altitude. La présence d'une lisière arborée lui est nécessaire car ses larves vivent dans les débris végétaux s'accumulant entre les racines d'arbres immergées.

L'étude met en avant des préconisations afin de faire face aux différentes menaces identifiées (pollution, réchauffement climatique, espèces exotiques envahissantes, etc...).

Pour en savoir plus : [CLIQUEZ ICI](#)

La préservation de la biodiversité, gage d'une bonne qualité de vie

**Les espèces exotiques envahissantes, une menace
pour nos espèces végétales locales !**

Mais alors, que planter?



Les espèces exotiques envahissantes (EEE) désignent certains animaux ou végétaux introduits par l'Homme, de manière volontaire ou fortuite, et qui prennent la place d'autres espèces dites autochtones ou locales.

Ces espèces exotiques envahissantes constituent une réelle menace pour environ un tiers des espèces terrestres et contribuent à 60 % des extinctions connues à l'échelle mondiale.

En ce qui concerne les plantes, l'ornementation de nos espaces publics et des jardins privés sont une des causes d'introduction de ces espèces. Afin d'éviter la propagation dans les milieux naturels, il est important de regarder l'origine géographique des espèces à planter.

S'ajoute à cela le changement climatique et la hausse globale des températures en France. Les espèces locales dites rustiques, plus résistantes, sont à privilégier : érable champêtre, chêne pubescent, genévrier commun, prunelier, cornouiller sanguin, etc.... Il est aussi conseillé de diversifier les essences dans un même massif.

Par ailleurs, la plantation d'essences locales se montrent bien mieux adaptées aux espèces animales en terme de ressource alimentaire, de lieu de construction du nid, ou d'abris pour les oiseaux, les mammifères ou les insectes. Par exemple, les haies champêtres jouent un rôle majeur dans le fonctionnement des écosystèmes.

D'une manière générale, il est aujourd'hui primordial de bien se renseigner avant de planter de nouvelles espèces végétales.

Mais comment choisir et où se fournir ? La marque **Végétal Local** permet de se procurer ces espèces. C'est un label de traçabilité des végétaux sauvages et locaux. Ils ont été collectés en milieu naturel, n'ont pas subi de transformation par l'Homme et sont naturellement présents dans la région d'origine considérée.

Pour en savoir plus: [CLIQUEZ ICI](#)

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter les deux animatrices des sites :

Sophie COSTE-DURIEUX - s_coste-durieux@lepouzin.fr

Amanda COCQUELET - a.cocquelet@lepouzin.fr

Où à consulter les sites internet des trois sites Natura 2000 :

<http://romponouvezepayre.n2000.fr/>

<http://printegarde.n2000.fr/>

<http://milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/>

Contact de la structure animatrice des sites :

Mairie Le Pouzin

3 avenue Marcel Nicolas B.P6

07250 LE POUZIN

Tél : 04 75 63 81 48

